

AUGMENTATION DES SALAIRES EN 2012

LE SECTEUR PUBLIC PRIVILÉGIÉ

P. 5



APRÈS LES TRAVAUX DE GAZ À TIZI-OUZOU

QUI VA RÉPARER LES ROUTES ?

P. 9

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2037 | Mercredi 27 novembre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, DERBY KABYLO-KABYLE JSK-MOB UNE "PREMIÈRE" EN LIGUE I

P. 17

RAPPORT DU FMI SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE



LES EXPLICATIONS DE DJOUDI

P. 3

SWIFT
Have fun again...

SWIFT GL
1.100.000 DA TVN Incluse

Existe en Automatique

(*) : Ayez du plaisir à nouveau.



ÉQUIPÉE DE SÉRIE :
Direction Assistée - Double Airbag
Climatisation - ABS & EBD...

www.elsecom-auto.com
www.facebook.com/Suzuki.algerie

MidiLibre 432/13

Elsecom Automobiles - Distributeur Officiel Suzuki
 Bab Ezzouar - Alger (Siège & Showroom) : 021 51 01 50 - 0770 81 03 40 - 0770 81 03 69 - 0770 81 00 95 - 0770 81 01 26 - Fax : 021 51 09 44
 Succursale Birtouta : 0770 53 34 71 - 0770 53 29 45 - 0770 81 13 31 - Succursale Oran : 040 23 41 52 / 53
 Succursale Ouargla : 029 71 32 74 - 0770 99 79 67



Way of Life!



400

femmes des wilayas de l'Est, victimes de violences, ont été accueillies en 2013 au centre d'écoute de l'association Rachda.

20,84

qx de kif traité ont été saisis, dans la nuit du dimanche à lundi, par une brigade mobile mixte GN, Douanes et ANP à Béni-Abbès.

2

millions d'adolescents sont porteurs du virus du sida en 2013, soit une hausse de 33% depuis 2001, a affirmé l'OMS.

Des milliers de souscripteurs AADL 2 fixés sur leur sort via Internet

Les souscripteurs au programme AADL, inscrits sur le site électronique de l'agence, ont commencé à recevoir des réponses après le traitement des données communiquées. Les résultats seront communiqués de manière progressive, a déclaré à l'APS, le chargé de la communication du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Ahmed Madani, soit 5.000 souscripteurs seront fixés chaque jour sur le sort de leur dossier. Les résultats de l'AADL ont suscité la surprise chez certains souscripteurs dont les demandes ont été acceptées et auxquels il a été demandé d'envoyer leur dossier par courrier recommandé. L'AADL précise cependant que tout dossier envoyé sans rendez-vous préalable sera rejeté "automatiquement". Le site électronique consacré à la souscription du nouveau programme "AADL" n'a connu aucune perturbation technique contrairement aux premiers jours de l'opération d'inscription du fait de la forte demande. Le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, avait indiqué que 700.000 demandes ont été recensées dans l'opération de souscription au programme AADL 2. L'agence procède lors de l'examen des dossiers, par ordre chronologique d'inscription au programme qui compte 230.000 logements et, par conséquent, donne la priorité aux premiers inscrits sur le site.



10.833 véhicules "encombre" le port de Djendjen

10.833 entre véhicules légers, lourds et engins se trouvent actuellement sur les terre-pleins du port de Djendjen à Jijel, a-t-on appris lundi auprès des responsables de l'Entreprise portuaire de Djendjen (EPJ).

Ce stock, arrêté au 24 novembre dernier, relève de 23 concessionnaires de différentes marques commerciales, selon la même source qui a fait état de projections d'importations de 447.200 unités pour l'année 2013.

La direction générale de l'EPJ a indiqué, à ce propos, avoir "toléré" un stock de 250 unités sur les terre-pleins pour chaque

concessionnaire. Une journée d'étude relative au trafic de véhicules dans le port de Djendjen avait été organisée fin octobre dernier à l'effet d'évaluer l'état d'exécution de la procédure de désengorgement des terre-pleins. La journée a été marquée par la participation des concessionnaires et des transitaires concernés par le trafic de véhicules ainsi que des associations regroupant les opérateurs maritimes et les auxiliaires de transports, de même que la direction des transports, les Douanes algériennes et la Police de l'air et des frontières.

Projet de voie ferrée électrifiée Thenia-Tizi-Ouzou



Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a annoncé lundi à Boumerdès que la réception du projet de la voie ferrée électrifiée Thenia-Tizi-Ouzou, d'un linéaire de 50 km, est prévue pour le 1^{er} novembre 2014. "La réduction du délai de réception

ainsi, les opérations de terrassement et d'aménagement des sols seront lancées simultanément avec les chantiers de réalisation des ponts, tunnels, et autres actions d'équipement et de pose des rails

de ce projet, prévu initialement pour janvier 2015, est due à la redynamisation du rythme d'avancement de ses travaux et de la possibilité du respect de la date indiquée", a expliqué Ghoul, en marge de sa visite d'inspection de plusieurs projets de son secteur dans la wilaya.

Le ministre a insisté sur l'impératif de la "mobilisation de tous pour ce faire", d'autant plus que le tronçon ferroviaire concerné "enregistre des taux d'avancement divers, allant de 40 à 90%", a-t-il observé. Il a en outre fait part d'un changement opéré dans le plan de travail du projet "pour réaliser un gain de temps", a-t-il dit, signalant que tous les travaux programmés se feront désormais "de façon simultanée et en parallèle".

Un homme filme une tornade en train de détruire sa... maison

C'est une scène incroyable qu'a filmée Marc Wells à Washington, dans l'Illinois, dimanche 17 novembre. Alors qu'une tornade ravageait littéralement sa maison, cet Américain s'est réfugié chez lui avec sa fille Josie et son chien, tout en continuant à prendre des images du tourbillon.

Balayant tout le centre des Etats-Unis, ces violentes tempêtes ont provoqué d'importants dégâts et fait plusieurs victimes. Marc Wells a d'abord vu la tornade arriver de loin. Allumant sa caméra, il demande à sa fille d'aller se mettre à l'abri dans la maison, puis il la rejoint à l'intérieur. Coincés dans le noir, ils entendent alors la tempête dévaster tout sur son passage, impuissants. Au bout de quelques minutes, l'Américain se risque à aller voir. La tempête est passée mais la maison est complètement détruite, il ne reste plus rien hormis des débris qui jonchent le sol.

Après un rapide état des lieux, il jette un œil dehors et voit les ravages causés par les bourrasques, les arbres déracinés, les voitures retournées, les maisons détruites.

Il se décide alors à aller secourir ses voisins, en espérant qu'il n'y ait pas de blessés.

Le centre des Etats-Unis balayé par 67 tornades

Cette tempête est l'une des 67 tornades qui ont balayé tout le Midwest des Etats-Unis. Sept Etats ont déclenché l'état d'urgence, le plus touché restant l'Illinois où deux villes (Washington et Pekin) ont été presque intégralement détruites suite aux vents soufflant entre 100 et 250 km/h. Près de 300.000 foyers à travers le pays ont été privés d'électricité et les médias locaux ont rapporté le lourd bilan de 7 morts et au moins 37 blessés. À l'aéroport O'Hare de Chicago, l'un des plus importants des Etats-Unis, 260 vols ont été annulés en raison des bourrasques.

Après avoir ému Internet, un chien aveugle se fait adopter

Une ONG, propriétaire d'un refuge aux Etats-Unis, avait récupéré Jeffrey, un petit chien aveugle et son frère, Jermaine, errant dans les rues. "Jermaine faisait tout pour rester à proximité de son frère aveugle, et Jeffrey s'appuyait sur lui", explique le refuge sur son site internet. Mais ce n'est qu'à la mise en ligne d'une photo des deux chiots enlacés que le centre a été inondé d'appels de volontaires à l'adoption, attendris.

Un couple de quadragénaire a finalement été choisi pour accueillir les deux animaux, qui ont eu droit à un passage sur la chaîne Fox News.

D
i
x
i
t

Louisa Hanoune :

"Le PT sera présent à la prochaine présidentielle car il ne peut jouer le rôle de simple spectateur quant il s'agit d'une question cruciale telle que celle-ci. La manière de participer à cette échéance décisive sera tranchée prochainement par le comité central à la lumière des développements que connaîtra la scène politique. La présidentielle verra la résurgence des tentatives étrangères d'ingérence dans les affaires internes de l'Algérie, ce qui exige d'assurer toutes les conditions de transparence pour contrer toute démarche dans ce sens."

RAPPORT DU FMI SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE

Les explications de Djoudi...

En marge de la séance plénière des débats sur la loi de finance 2014, le ministre des Finances, Karim Djoudi, s'est prononcé sur le rapport du FMI présenté par le chef de la mission du Fonds monétaire international (FMI) en Algérie, Zeine Zeidane. Le ministre des Finances, Karim Djoudi, avait auparavant présenté aux membres du Conseil de la nation le texte de la loi de finances 2014 au cours d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil en présence de membres du gouvernement.

PAR SADEK BELHOCINE

Dans leurs interventions, les membres du Conseil de la nation ont mis l'accent lundi sur l'impératif de la rigueur dans les dépenses publiques, particulièrement dans la conjoncture difficile que connaît actuellement l'économie mondiale. C'est ce que d'ailleurs recommande



Karim Djoudi.

le rapport du FMI présenté par le chef de la mission du Fonds monétaire international (FMI) en Algérie, Zeine Zeidane, lequel a salué les progrès réalisés par les autorités algériennes en matière de consolidation de la position budgétaire du pays, appelant à poursuivre les efforts destinés à assurer la soutenabilité de la croissance. En marge de la séance plénière d'hier, le premier argentier du pays a commenté les recommandations de FMI et a souligné que « le FMI a dit que l'Algérie a procédé à la consolidation financière et budgétaire de l'Etat, a marqué des résultats

performants en matière de réduction de l'inflation ». Selon Karim Djoudi « le FMI a fait aussi des recommandations parmi lesquelles, il y a évidemment la nécessité d'avoir une économie diversifiée ». Sur cette question, le premier argentier du pays a révélé que « nous travaillons ensemble à avoir une action plus grande de diversification des sources de financements à travers le système financier et sur lequel le FMI considère que le système financier est solide est simple. Il est important de le noter parce que nous évoluons dans un monde où il y a beaucoup de systèmes financiers de par le monde qui sont en train de vivre de très graves difficultés parce qu'ils ont dans leur portefeuilles un certain nombre de créances qu'ils n'arrivent plus à recouvrir et qu'ils doivent réapprovisionner. Ce qui les met fondamentalement en difficulté ». Il estime qu'« il y a nécessité de modernisation, il y a nécessité d'avoir une politique budgétaire et donc particulièrement sur les dépenses de fonctionnement ». Sur le contenu du rapport, il relève qu'« il y a une série d'appréciations positives à la fois sur les indicateurs performants en position intérieure, sur les indicateurs financiers en matière de dépenses budgétaire et de rationalisation budgétaire ». Le ministre des Finances note que « le FMI loue les mesures qui ont été prises par le gouvernement en matière d'assainissement de la nomenclature des opérations budgétaires engagées en 2013 et consolidées en 2014. Il les loue les résultats de la lutte contre l'inflation et le

renforcement de notre épargne. Ce qui nous fait d'avoir une protection important dans un contexte de crise internationale ». A la question de l'opportunité du rapport, Karim Djoudi estime que « c'est tout à fait normal. L'article 4 du statut du FMI établit un lieu réellement sur la situation économique et financière de l'Algérie. Dans cette évaluation, il a mis en évidence d'abord des performances de l'économie algérienne ». Il exprime sa satisfaction du fait que « ce n'est pas le gouvernement algérien qui le dit c'est le FMI, une institution supranationale qui évalue les résultats de l'économie algérienne et vous avez noté ces résultats sont au niveau budgétaire, au niveau des équilibres internes, des équilibres externes et il donne des recommandations. Il donne des recommandations sur la viabilité à moyen terme de la dépense publique en termes de dépenses physiques. Pour cela, il faut que l'économie productive prenne le relais ». Karim Djoudi explique ces recommandations. Selon lui, « le FMI donne des recommandations en matière de diversification de la production. Il donne un certain nombre de recommandations sur la diversification des sources de financement. Et là il donne un satisfecit en matière de couverture du capital de l'entreprise publique d'une façon parfaite qui donne de l'intérêt de cette opération. C'est elle qui donne une opportunité de placements pour les petits ménages de placer leur épargne sur des actifs et donc d'avoir la possibilité d'épargner demain quelques choses à faire en termes de logement ou autres. Et donc il faut prendre ce rapport à la fois sur ses

LORS D'UNE JOURNÉE PARLEMENTAIRE A L'APN

Le projet de loi sur l'audiovisuel en question

PAR KAMAL HAMED

Le projet de loi sur l'audiovisuel a été, hier, au centre d'un débat à l'APN, à l'occasion d'une journée parlementaire organisée par le groupe parlementaire du RND. Ce projet de loi, qui se trouve actuellement au niveau de la commission de la communication, de la culture, de la communication et du tourisme, présidée par Houda Talha (RND) sera soumis à l'appréciation de la plénière de l'assemblée bientôt. Un projet de loi qui a fait couler beaucoup d'encre et qui, pour rappel, consacre l'ouverture du champ audiovisuel au secteur privé. Car jusque-là, faut il encore le rappeler, le secteur public était le seul maître du terrain, le secteur privé n'avait pas droit de cité. En somme ce projet sonne le glas du monopole et répond favorablement, même de manière très relative, aux revendications des professionnels et des partis politiques de l'opposition. Le débat d'hier était à beaucoup d'égards fructueux, tant la plupart des intervenants ont disséqué sous toutes les coutures le projet de loi en question. Dans son intervention à l'ouverture des travaux de cette journée parlementaire, le chef du groupe parlementaire du RND, Miloud Chorfi, a d'emblée estimé que l'Algérie accuse un retard en matière d'ouverture du champ audiovisuel du privé même si, un peu plus loin, il a salué cette initiative du gouvernement. Lui succédant à la tribune, d'autres intervenants ont été moins tendres avec le projet du gouvernement. Slimane Bakhilili, producteur de télévision, a, ainsi, fortement critiqué ce texte en estimant notamment que ce projet fait obli-

gation au secteur privé de créer seulement des chaînes de télévision thématiques, alors que les chaînes généralistes resteront l'apanage exclusif du gouvernement, par le biais du secteur public qu'il contrôle. « Ceci est autant incompréhensible qu'injustifiable au double plan juridique et professionnel » dira Bakhilili lors de sa communication. Il a beaucoup été question dans l'intervention de Slimane Bakhilili de certaines contradictions du projet et surtout de l'autorité de régulation de l'audiovisuel, une instance, dont la création est prévue par le texte en question. Il a ainsi demandé l'abrogation purement et simplement de l'article 106 qui est une disposition transitoire. Selon cette dernière disposition, c'est le ministre de la Communication qui prend en charge les attributions de cette instance en attendant sa création et son installation. L'intervenant dira que l'article 106 « entrave la mise en application de cette loi. Cette loi est une humiliation aux professionnels du secteur » dira, à son tour, Abdelali Rezagui, enseignant à l'institut de journalisme avant de plaider, ouvertement, pour le retrait de la loi, ce d'autant, a-t-il précisé que l'autorité de régulation est composée presque essentiellement de personnes désignées. Morsli Laaradj, un enseignant lui aussi, ne partage pas l'avis de Rezagui sur l'autorité de régulation et, dans ce cadre, il a donné l'exemple de deux pays démocratiques, la Suède et la France en l'occurrence, dont la composante de l'autorité de régulation est exclusivement désignée. « Ce projet a des relents politiques », dira le professeur Safouane Hocini,

K. H.

PÊCHE AU THON ROUGE

Le quota de l'Algérie reconduit pour 2014

PAR RYAD EL HADI

Le quota de pêche au thon rouge de l'Algérie a été reconduit pour 2014 à 243 tonnes lors de la 23^e réunion de la commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), qui s'est achevée lundi au Cap (Afrique du Sud) avec la reconduction du quota de pêche global à 13.400 tonnes. La délégation algérienne à cette réunion a « lutté pour préserver les acquis, et si possible augmenter » le quota de pêche au thon rouge, a indiqué à l'APS Mme Khazem, responsable de la communication au ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques. La Cicta, à l'issue d'une réunion ordinaire qui s'est terminée sur une avancée en matière préservation des stocks de thon rouge dans l'Atlantique et en Méditerranée, mais sur un échec quant à la protection des requins, a décidé de maintenir inchangé le quota global de pêche pour 2014 à 13.400 tonnes. « Les quotas de thon rouge ont été à nouveau maintenus aux niveaux qui permettraient la croissance durable et le rétablissement des stocks », précise la Cicta dans son communiqué final. La Commission, qui a confirmé que le maintien des stocks de pêche pour 2014 tient « compte de l'avis formulé par sa communauté scientifique », reconnaît toutefois « le droit des Etats côtiers à capturer leurs quotas dans leurs propres eaux (...) ». Un comité scientifique avait recommandé le maintien des quotas, laissant toutefois une petite marge de négociation, alors que plusieurs gouvernements avaient exercé de fortes pressions pour les augmenter de quelque 400 tonnes (environ 3%), notamment, selon le WWF, le Japon, qui absorbe 80% du thon pêché en Méditerranée. L'Algérie a participé avec une forte délégation

du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques à cette réunion annuelle de la Cicta, qui est également suivie de très près par d'influents ONG de protection de la nature (WWF, Pew), de lobbies et milieux d'affaires liés à l'industrie du poisson.

L'objectif de la délégation algérienne à cette réunion de la Cicta, était d'arracher le plus de concessions pour ramener les quotas de pêche au niveau de celui antérieur à 2010, c'est-à-dire recouvrer le droit de pêcher l'ancien quota qui était de 680 tonnes.

« Pour nous, il s'agit de recouvrer au plus vite notre quota », a ajouté Mme Khazem.

A Agadir (Maroc) en novembre 2013, l'Algérie contre attaque et réussit à renégocier son contingent de pêche au thon, en augmentant sensiblement son quota, mais sans parvenir à le ramener à son ancien niveau de 680 tonnes.

Le quota de l'Algérie pour la pêche au thon rouge en 2013 a été fixé à 143,83 (1,073 %) sur les 13.400 tonnes alloués par la Cicta, avec une allocation supplémentaire et temporaire de 100 tonnes/an au titre des années 2013 et 2014 en vue des révisions futures.

« L'Algérie reçoit une allocation supplémentaire et temporaire de 100 tonnes/an pour la pêche au thon rouge au titre des années 2013 et 2014 en vue des révisions futures », avait souligné le rapport final de la 18^e réunion extraordinaire de la commission, qui ajoute que « le rétablissement de la quote-part historique de l'Algérie sera considéré de manière prioritaire lors des prochaines révisions du TAC et de l'allocation ».

Le rapport avait mentionné que « toutes les dispositions pertinentes de la présente recommandation s'appliquent à cette allocation ».

R. E.

ARRESTATION DE DIRECTEURS DE LYCÉES, AGENTS DE BANQUES PUBLIQUES ET D'APC ET DE COMMERÇANTS

Un "Etat" informel démantelé à Alger

Une véritable administration informelle composée de douze dangereux escrocs, dont des directeurs des lycées d'Alger, des commerçants ainsi que des agents de banque publique et d'APC viennent d'être arrêtés à Alger.

PAR TOUFIK CHIHEB

Ces derniers agissaient sous les ordres d'une femme âgée de 47 ans qui n'est autre que le cerveau du réseau. Cette femme a fait monter, avec l'aide de ses acolytes, un véritable « Etat » capable de vous livrer n'importe quel document officiel mais en contrepartie de prix fous. Actes de logements, visas Schengen, casiers judiciaires, actes de vente de véhicules, carte grise, diplôme de doctorat, magister, etc., le réseau proposait tout pour ses « clients » mais avec de fausses pièces, toutefois contre des sommes d'argent considérables.

Onze dangereux escrocs qui font partie d'un vaste réseau spécialisé dans le faux et usage de faux de documents officiels avec des cachets de l'Etat, notamment ceux du ministère de l'Education nationale et de l'Intérieur, viennent d'être arrêtés par les policiers enquêteurs de la Division Centre suite à une longue enquête ayant commencé le 3 novembre dernier. Toutefois, le cerveau du réseau, une femme âgée de 47 ans est actuellement en fuite à l'étranger, selon le commissaire principal Tarek Keskas chef de la division Centre. En effet, les détails de cette affaire ont été présentés, hier, lors d'un point de presse animée par M. Keskas en présence du commissaire Ahmed Belkacem de la cellule de communication de la SWA (Sûreté d'Alger). Le réseau en question était en activité depuis des mois au niveau d'Alger.



En investissant dans le faux, les douze criminels ont réussi, durant leurs agissements, à installer, dans un logement au cœur d'Alger, un véritable empire de faux et usage de faux. Des visas Schengen falsifiés contre le prix de 30.000 DA, un faux permis contre 20.000 DA, un faux certificat de résidence contre le prix de 1.000 DA, la dangereuse bande proposait tout ce genre de documents officiels et administratifs à leurs « clients », explique le commissaire principal Keskas. Aussi, des passeports, des diplômes, des bulletins de notes pour les élèves des classes moyennes et secondaires, des actes de propriétés de logements, de terrains et de villas sont aussi falsifiés et vendus par le réseau en question. Parmi les victimes figurent des ministères, mais également des sociétés privées et des ambassades dont les cachets ont été utilisés, par les douze criminels, à des fins de trafic. C'est grâce à ce mode opératoire que le réseau d'Alger a réussi à obtenir de grosses sommes d'ar-

gent. Toutefois, leurs agissements ont fini par être mis en échec grâce à l'enquête menée par les policiers de la PJ de la Division Centre, explique le commissaire principal Keskas. En effet, indique le communiqué, tout a commencé le 3 novembre dernier, jour où la responsable de l'administration à la wilaya d'Alger a déposé plainte contre X pour utilisation frauduleuse de son nom, de sa signature et de l'adresse de son lieu de résidence, ce qui a servi à la falsification d'un certificat de résidence.

C'est à partir de là que les policiers ont entamé leurs investigations afin d'identifier le ou les auteurs. Ces investigations ont permis en un court laps de temps de localiser et d'identifier l'un des auteurs de cette affaire ayant participé à la falsification du certificat de résidence de la dame. L'arrestation du faussaire et son interrogatoire ont permis aux éléments de la Police judiciaire d'interpeller le cerveau d'un réseau qui, lors de son arrestation à Alger,

a permis aux policiers de découvrir dans son cartable deux dossiers d'une demande de logement social. Mieux, la perquisition de son domicile exécutée par les enquêteurs de la P-J a donné lieu à la découverte de cinq autres dossiers administratifs de cinq élèves ayant échoué dans leurs études et dont le présumé faussaire devait remplacer dans leurs bulletins de notes par la mention « admis en classe supérieure » en lieu place de « redoublant ». Egalement, lors de cette perquisition du domicile du principal accusé dans cette affaire, les policiers ont découvert deux micro-ordinateurs, deux scanners, un massicot, quatre cachets officiels de l'Etat, trois cachets officiels de sociétés privées ainsi que plusieurs documents administratifs vierges. L'exploitation des données contenues dans les micro-ordinateurs a permis, surtout, de découvrir que le réseau en question a utilisé différents cachets de l'Etat, notamment des ministères de l'Education nationale, de l'Intérieur et de la Justice.

A partir de là, les enquêteurs de la PJ ont pu identifier d'autres membres du réseau qui ont participé à la falsification de plusieurs centaines de documents officiels et administratifs. L'arrestation de ces trois faussaires a eu lieu le 6 novembre dernier, souligne le communiqué de la SWA. Il y a lieu de noter qu'ils avaient aussi falsifié leurs passeports sur lesquels figuraient de faux visas. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed pour association de malfaiteurs, faux et usage de faux de cachets de l'Etat, imitation de documents officiels, falsification de documents commerciaux et financiers, ce qui a conduit à la mise sous mandat de dépôt de trois accusés, tandis que trois autres ont été placés sous contrôle judiciaire et deux ont bénéficié de la liberté provisoire en attendant le procès.

T. C.

A TÉBESSA, OUM-EL-BOUAGHI ET ORAN

Plus de 100 kg de kif traité saisis

PAR RAYAN NASSIM

Plus de 100 kg de kif traité ont été saisis hier, lundi, par les services de la Gendarmerie nationale dans les

SKIKDA

Deux femmes décèdent dans un incendie à Cheraia

Deux femmes d'une même famille, âgées de 35 et 71 ans, sont décédées dans un incendie survenu mardi matin à un domicile au lieu-dit Aghbal, dans la commune de Cheraia (ouest de Skikda), a indiqué la Protection civile. Le sinistre qui a pour théâtre le rez-de-chaussée d'un immeuble de deux niveaux, serait dû à une fuite de gaz provenant d'un radiateur à gaz, selon la même source qui a ajouté qu'une troisième femme de 25 ans était présente sur les lieux mais n'a été que "légèrement brûlée". Les dépouilles mortelles des deux victimes décédées ont été déposées à la morgue de l'hôpital de Collo tandis qu'une enquête a été diligentée par les services compétents afin de déterminer les circonstances précises de cet accident. **APS**

wilayas de Tébessa, Oum-El-Bouaghi et Oran, a indiqué, hier, le Commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué. A Tébessa, les gendarmes de la section de recherches renforcées par ceux de la section de sécurité et d'intervention du groupement, ont interpellé à hauteur de la cité El Djorf, commune de Tébessa, deux personnes à bord d'un véhicule de marque Citroën Berlingo, en possession de 90,250 kg de kif traité, précise la même source. A Oum-El-Bouaghi, les gendarmes de la section de recherches de cette wilaya ont interpellé, quant à eux, lors

d'un point de contrôle sur la RN.03, reliant Aïn-M'lila à Batna, deux personnes à bord d'un véhicule de marque Volkswagen Polo, en possession de 5 kg de kif traité. Poursuivant les investigations, les gendarmes enquêteurs ont interpellé les trois autres acolytes demeurant à Batna dont un employé au Trésor de cette wilaya, et saisi un véhicule de marque Seat Leon, tandis qu'un sixième complice, demeure activement recherché, indique le communiqué.

Les gendarmes de la section de recherches ont, par la suite, présenté

devant le procureur de la République près le tribunal de Aïn-Mlila, 5 personnes pour association de malfaiteurs et détention et commercialisation de stupéfiants.

Quatre d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt et l'autre a été remise en liberté provisoire, ajoute la même source.

A Oran, il a été procédé, par ailleurs, à l'interpellation à hauteur de l'hôpital d'Oran, de deux personnes en possession de 4kg 800 de kif traité et la somme de 10.000 DA, représentant le revenu de vente des stupéfiants.

R. N.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

59 morts en une semaine

Cinquante-neuf personnes sont mortes et 1.112 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au niveau national, durant la période allant du 17 au 23 novembre 2013, selon un bilan rendu public mardi par les services de la Protection civile. Ces accidents, au nombre de 1.020 et ayant entraîné 1.802 interventions des services concernés, ont fait 1.112 blessés,

traités et évacués vers les structures hospitalières, a précisé la même source.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Biskra avec six (06) morts et 32 autres blessés, suite à 31 accidents, suivie de Bejaia avec (06) décès également et 29 autres blessés dans 31 accidents de la circulation, indique la même source. Les éléments de la Protection civile sont, par ailleurs, inter-

venus dans 8.981 situations de secours de personnes et ont pris en charge 1.235 blessés.

Les mêmes services ont, en outre, effectué pas moins de 7.742 évacuations sanitaires et ont, sur un autre plan, procédé à 687 interventions pour l'extinction de 462 incendies urbains, industriels et divers.

40.000 APPAREILS DE CHAUFFAGE IMPORTÉS FRAUDULEUSEMENT

La mort au bout pour la santé des consommateurs

La santé des consommateurs est menacée par la contrefaçon de certains équipements électroménagers. Le ministère du Commerce a annoncé que plus de 40.000 appareils de chauffage répartis sur 18 containers sont bloqués actuellement aux ports du pays pour non conformité aux normes de sécurité. Un cas qui sonne le glas sur l'utilisation de ces appareils qui ont causé des dommages aux citoyens.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministre du Commerce dans une tournée à Sidi Bel-Abbès, a indiqué que « des dysfonctionnements entachent le marché avec l'exposition de produits non-conformes à la sécurité et contrefaits ». Pour l'heure, le ministre n'a pas révélé l'origine de ces appareils de chauffage et comment pouvaient-ils être importés et quels sont les importateurs ? Les services de contrôle du ministère vont



probablement mener une enquête autour de cette affaire. Cela étant, Mustapha Benbada s'est contenté de louer les efforts des pouvoirs publics et les associations de protection des consommateurs pour défendre les intérêts des citoyens et les protéger contre les dangers de produits non-conformes. Le ministre a déploré que les risques de l'utilisation de ces équipements

importés frauduleusement qui continuent d'enregistrer des blessés et même des décès. Les services de la Protection civile, cités par le ministre, « ont enregistré plus de 452.000 interventions durant l'année 2012 et plus de 335.000 dans les neuf premiers mois de l'année 2013 dont 231 décès contre 397 en 2012 ». Ces accidents domestiques sont la plupart causés par « l'utilisation de ces appareils qui dégagent du gaz de monoxyde de carbone » qui est fatal pour les consommateurs. Pour contrer les effets dévastateurs de ces équipements contrefaits et nuisibles, le ministre a affirmé publiquement que « des décrets exécutifs seront promulgués pour la protection du consommateur et l'obligation du producteur ou de l'importateur à être responsable de ce qu'il

étale au marché ». Outre les aspects de prévention contre les produits contrefaits qui sont mis en avant, le département de Benbada envisage de renforcer le cadre juridique et des sanctions à l'encontre des contrevenants. En rappelant que si un client signale des produits de contrefaçon ou des articles périmés dans une surface commerciale, le responsable de la vente de ces produits est mis en demeure avec une prescription d'amendes. Pour les importateurs des produits destinés à la revente en l'état, il y a actuellement l'obligation d'être domicilié dans une banque algérienne pour la déclaration des revenus. Les certificats de garantie, l'origine des produits et la déclaration phytosanitaire pour les produits agro-alimentaires ou produits frais sont exigés durant la procédure de fouille ou d'inspection douanière. En outre, le ministre du Commerce avait réitéré l'importance du dispositif de contrôle qui comprend 20 laboratoires d'analyses des produits, annonçant au passage un projet de réalisation d'un laboratoire national qui prend en charge le contrôle de conformité des produits industriels.

F. A.

CRISE À L'UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE

La colère des étudiants en Droit

PAR KAHINA HAMMOUDI

Une trentaine d'étudiants en Droit de la faculté de l'université d'Alger ont manifesté hier leur colère pour réclamer leur « droit d'accéder au master 1 » devant l'université avant qu'ils ne soient dispersés vers la place Audin par un important dispositif sécuritaire. Ces derniers ont dépêché un bus de l'Etusa pour entasser les étudiants, et les acheminer vers la faculté de droit.

Des étudiants, filles et garçons, se sont joints pour s'insurger contre la « hogra » dont ils sont victimes. « Ce n'est pas possible qu'on puisse nous traiter de la sorte. Nous sommes après tout des étudiants algériens et nous avons les mêmes droits que les autres. Nous recouvrons les critères exigés pour accéder au master et nous ne comprenons pas pourquoi on nous

ferme toutes les portes », dénonce spontanément une jeune étudiante.

Une autre étudiante, avec des yeux larmoyants, souligne que « le système LMD est la plus grande arnaque de l'université algérienne d'autant plus que les débouchés pour le travail sont quasiment fermés avec seulement trois ans d'études. Il était prévu que l'accès au master 1 soit ouvert à tous et aujourd'hui on nous parle d'ordre de priorité. Ce n'est pas normal d'autant plus que le Capa est ouvert à tous en payant 10.000 DA pour l'inscription mais avec ce dernier on ne peut pas prêter serment pour exercer si on ne fait pas 4 ans d'études au préalable ».

Avec cette nouvelle crise de l'université algérienne, aujourd'hui la question vaut le détour au regard du système LMD qui n'a pas eu bonne presse, au vu de son rejet par les étudiants d'une part, et de ses

maigres débouchés sur le monde du travail pour les jeunes diplômés, d'autre part.

Ainsi l'université algérienne vit chaque année le même scénario : au début de l'année ce sont les enseignants qui entament l'année sociale avec des grèves, et au milieu du cycle scolaire, ce sont les étudiants qui réclament du ministère une meilleure prise en charge pédagogique.

Ce constat et l'alarme ont été donnés à maintes reprises par plusieurs enseignants et chercheurs algériens avant même l'instauration de ce système LMD. Mais en vain. D'ailleurs Farid Cherbal, enseignant en génétique moléculaire à l'USTHB de Bab Ezzouar, à Alger, et syndicaliste avait affirmé, il y a déjà dix ans que : « L'université algérienne se débat dans une crise à plusieurs variables. Si aucun plan de sauvetage n'est mis en place dans un avenir proche, il y aurait un grand risque de

la perdre ». Ce constat est également valable pour système LMD à travers lequel il annonce que : « L'université ne doit plus produire de chômeurs ». Comme beaucoup d'étudiants, le chercheur semble préférer l'ancien système d'enseignement au LMD, « parachuté » en 2004 sans débats ni consultation. L'inquiétude portée par les étudiants de l'ancien système est fondée. Ce système structure la conscience nationale. Le LMD est venu pour diminuer les coûts des formations. Ce système a été imposé par l'Union européenne. « On veut une université publique et nationale », affirme M. Cherbal.

K. H.

FILIALE COMMUNE SAA-MACIF

Prochaine entrée en Bourse

PAR RAYAN NASSIM

La Société d'assurance de prévoyance et de santé (SAPS), filiale commune de la SAA et de la MACIF, compte entrer prochainement en Bourse, a indiqué, hier, à Alger le président de son conseil d'administration, Mouloud Abane.

« On va animer le marché financier grâce à une stratégie qui nous permettra de nous introduire » dans ce nouveau créneau, a-t-il déclaré, rapporte l'APS, au cours d'une conférence de presse consacrée la présentation de la marque Amana sous laquelle seront commercialisés les produits d'assurances des personnes de la SAPS.

La réussite de la dernière opération d'introduction en bourse de la société privée NCA Rouiba a prouvé que le marché financier peut répondre parfaitement aux besoins d'entreprises en quête de ressources financières permanentes, nécessaires à la

préservation de leur pérennité et au financement de leur développement.

Selon M. Abane, « la volonté des pouvoirs publics de créer une nouvelle dynamique » à la fois dans le secteur des assurances qu'au sein de la Bourse, permet d'envisager l'éventualité d'une cotation d'Amana. Cette dernière a réalisé un chiffre d'affaires de 1,069 milliard DA en 2012 avec un résultat et de 235 millions DA en commercialisant des produits d'assurance collective à destinations des entreprises et d'assurance individuelle pour les particuliers notamment l'assurance de rapatriement de corps des Algériens établis à l'étranger.

Amana détient 16% du marché des assurances des personnes et occupe la seconde place du secteur et ambitionne de devenir leader dans ce domaine en trois ans. De son côté, le directeur général de cette filiale commune de la SAA et de la

MACIF, Pierre Olivier Adrey, a indiqué que l'option d'entrée en Bourse émane de la nécessité de proposer aux souscripteurs des produits d'assurances des revenus sous forme de rendement à leur épargne.

Cependant, « aucune échéance n'est encore retenue pour entamer le processus d'entrée en Bourse », ont souligné les deux responsables.

Ces responsables ont néanmoins fait état d'un processus d'organisation interne afin de répondre aux critères permettant d'être coté en Bourse avant de solliciter le visa de la commission de surveillance et de contrôle des opérations de Bourse.

« Dans l'hypothèse où la bourse d'Alger abrite entre 30 et 40 entreprises, il y aura un marché financier plus dynamique qui va apporter une rentabilité de 3% à 4% et dont on pourrait orienter une partie à destination des souscripteurs », a estimé le DG d'Amana.

R.N.

AUGMENTATION DES SALAIRES EN 2012

Le secteur public privilégié

Les augmentations salariales opérées en 2012 en Algérie ont été plus importantes dans le secteur public que dans celui du privé, selon les résultats d'une enquête de l'Office national des statistiques (ONS) qui relève que la hausse des salaires a été plus « remarquable » pour le personnel de maîtrise du secteur public.

Le salaire net moyen mensuel dans le secteur public a évolué en 2012 de 9,1% par rapport à 2011 pour atteindre 44.928 DA pour l'ensemble des travailleurs contre une hausse de seulement 7,5% observée dans le secteur privé, soit un salaire net moyen mensuel de 25.666 DA, souligne l'ONS dans son enquête réalisée auprès des entreprises, rapporte l'APS.

Par qualification, le personnel de maîtrise dans le secteur public a bénéficié en 2012 d'une hausse « plus marquée » de 11,1% pour un salaire global de 49.429 DA en 2012 contre 44.491 DA en 2011. La même catégorie du personnel dans le privé n'a été augmentée que de 4,2% pour atteindre un salaire global de 27.679 DA en 2012. Les cadres du secteur public ont été augmentés de 9,2% en 2012 pour atteindre un salaire de 68.663 DA, alors que la même catégorie dans le privé n'a bénéficié que de 5,6% d'augmentation sur salaire à 50.542 DA, relèvent les résultats de l'enquête.

I. A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION
 WILAYA DE BECHAR
 IDENTIFICATION FISCALE N° : 080 172 010 84

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
 N°277/2013**

La Direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Béchar lance un avis d'appel d'offres restreint pour :

**REALISATION D'UN ETABLISSEMENT PENITENTIAIRE AU MILIEU OUVERT
 À MACHRAA HOUARI BOUMEDIEN EN LOTS SÉPARÉS**

**Lot n°01 : blocs dépendances + soutien et rééducation
 Lot n°05 : magasins + bloc accueil + administration
 Lot n°06 : parloir + 2 postes de garde**

-Les entreprises spécialisées et qualifiées dans le domaine du bâtiment (catégorie III et plus) peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau d'études technique polyvalent de la wilaya de Béchar route de Béni Ounif Debda Béchar contre paiement d'une somme de 3.000 00 DA droits de reproduction.

-Les soumissions doivent être obligatoirement accompagnées des pièces suivantes légalisées en cours de validité à la date de dépôt des offres :

1.L'offre technique dans un pli fermé comportant le nom, l'adresse, le téléphone du soumissionnaire et la mention "OFFRE TECHNIQUE" se compose de:

- 1-Le cahier des charges signé, cacheté et daté
- 2-La déclaration à souscrire, conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée
- 3-La déclaration de probité conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée
- 4-Le cahier des clauses administratives générales signé, cacheté et daté
- 5-Le cahier des prescriptions communes signé, cacheté et daté
- 6-Le cahier des prescriptions spéciales signé, cacheté et daté
- 7-La copie légalisée du casier judiciaire du soumissionnaire datant de moins de 03 mois à la date de dépôt des offres
- 8-La copie des statuts de l'entreprise
- 9-L'état des références professionnelles des dernières cinq années jointes par les attestations de bonne exécution ou les P-V de réception définitifs ainsi que les pages recap légalisées
- 10-L'état des moyens humains de l'entreprise (liste nominative) datant de moins de 03 mois à la date de dépôt des offres dûment certifié par la CNAS, accompagné par des copies légalisées des diplômes
- 11-L'état des moyens matériels de l'entreprise avec les cartes grises plus assurances pour matériels roulants légalisé (certifié par un huissier de justice, datant de moins d'une (01) année à la date de l'ouverture des offres)
- 12-La copie légalisée du certificat de qualification professionnelles (catégorie III et plus activité principale travaux bâtiment) en cours de validité jusqu'au dernier jour de la durée des validités des offres
- 13-La copie légalisée du registre de commerce
- 14-La copie légalisée de la carte d'identification fiscale
- 15-La copie légalisée de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier datant au moins de 03 mois à la date de l'ouverture des offres
- 16-La copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux, délivrée par l'antenne du registre de commerce (CNRC) relatif au siège social de la société ou personne morale concernée (SARL, EURL, SNC) en cours de validité
- 17-Copies des bilans des trois (03) dernières années (2010-2011-2012) certifiées par les services des impôts
- 18-Les copies légalisées des attestations d'affiliation et de mise à jour CASNOS, CNAS, CACOBATPH datant de moins de 03 mois à la date de dépôt des offres
- 19-Délaï de réalisation accompagné d'un planning des travaux

2.L'offre financière dans un pli fermé comportant le nom, l'adresse, le téléphone du soumissionnaire et la mention "OFFRE FINANCIÈRE" se compose de :

- 1-La lettre de soumission remplie, signée, datée et cachetée
- 2-Le bordereau des prix unitaires, rempli, signé, daté et cacheté
- 3-Le devis quantitatif et estimatif, rempli, signé, daté et cacheté

N-B. : Chaque soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et en sera attributaire d'un ou plusieurs lots.

-L'offre technique et l'offre financière doivent être présentées sous une enveloppe extérieure qui doit être anonyme et comportera l'objet de l'appel d'offres, la mention "soumission à ne pas ouvrir" et l'adresse du maître de l'ouvrage : **"Direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Béchar N°12 Boulevard colonel Chabbou Béchar"**.

-Les offres doivent être déposées à la DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION dont l'adresse est ci-dessus mentionnée.

-Le retrait des cahiers des charges se fera à partir de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

-La date de dépôt des offres est fixée à vingt et un (21) jours avant midi (12h), qui court à partir de la date de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux, cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable dans le cas où elle coïncide avec un jour férié.

-L'ouverture des plis s'effectuera en séance plénière au siège de la Direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Béchar, le jour de dépôt des offres à quatorze heures (14h).

Cet appel d'offres tient lieu d'une invitation aux soumissionnaires, d'assister à la séance d'ouverture des plis.

-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 03 mois + durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
 DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
 DE LA WILAYA D'EL-OUED
 N° FISCAL 099339019000237.

Avis d'Appel d'Offre National Restreint n°..../13.

Dans le cadre de l'opération : Etude, réalisation et équipement d'une piscine Olympique 25m à Djamaa du programme de soutien à la croissance économique, un Avis d'Appel d'Offre National Restreint est lancé pour :

**La réalisation et l'équipement d'une piscine Semi Olympique 25m
 à Djamaa wilaya d'EL-OUED.**

Les soumissionnaires intéressés par cet appel d'offre et ayant un certificat de qualification et de classification activité principale bâtiment catégorie III ou plus, peuvent se rapprocher à la D.J.S d'EL-OUED (Service d'investissement et équipements) pour retirer le cahier des charges.

- les offres seront accompagnées des documents exigés par la réglementation en vigueur conformément à l'article 51 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés, et suivant le cahier des charges.

- La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à partir de la date de sa première publication dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.

- La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres de 9h00 du matin à 12h00 du matin.

- Le jour d'ouverture des plis des offres techniques et financières est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h30 mn du soir.

- Si Le jour et l'heure du dernier jour de la durée de préparation des offres et le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres et le dépôt des offres et l'ouverture des plis techniques et financiers est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Cette annonce tient lieu de convocation aux participants afin d'assister à la commission d'ouverture des plis des offres qui se tiendra à 14h30 mn du soir du dernier jour de la durée de préparation des offres, au niveau de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'EL-OUED, sise à la cité 19 mars EL-OUED.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours + la durée de préparation des offres.

- Ces offres doivent être déposées au secrétariat de Mr le directeur la jeunesse et des sports de la wilaya d'EL-OUED dans une enveloppe cachetée à l'adresse ci-dessous.

- Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « technique » ou « financière », selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir appel d'offres n°..../13

Réalisation et équipement d'une piscine Semi olympique25m à djamaa - wilaya d'EL-OUED .

Eléments constitutifs de l'offre:

L'offre technique : (Toutes Les pièces doivent être en cours de validité le jour d'ouverture des plis).

N°	Designation des pieces
01	Cahier des charges rempli, paraphé et signé par le cocontractant.
02	Déclaration à souscrire, paraphé et signé par le cocontractant.
03	Déclaration de probité, paraphé et signé par le cocontractant
04	copie légalisée de certificat de qualification et de classification professionnelle activité bâtiment catégorie III ou plus en cours de validité principale
05	copie légalisée du registre de commerce légalisée par le centre national du registre de commerce
06	Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
07	copie légalisée de l'attestation de mise à jour d'extrait de rôle apuré et en cours de validité
08	copie légalisée de (l'attestation de mise à jour CASNOS (sauf les entreprises publics), l'attestation de mise à jour CACOBATPH, l'attestation de mise à jour CNAS) en cours de validité.
09	Planning des travaux signé et paraphé par le cocontractant.
10	Instruction aux soumissionnaires paraphé et signé..
11	Copie légalisée des références professionnelles (copie des attestations de bonnes exécutions des projet délivrées par une administration publique), comme il est indiqué à l'offre technique.
12	Copie légalisée du bilan financier des années 2010,2011 et 2012 visé par les services des impôts ou copie d'attestation des activités présente le chiffre d'affaire des dites années.
13	les moyens matériels (justifié par l'extrait de liste de matériels de registre d'inventaire visés par les services des impôts selon le cas
14	les moyens humains (comme il est indiqué à l'offre technique justifiée avec des attestations de succès et figurant aux attestations d'organismes de sécurité sociale CNAS .
15	copie légalisée du statut et les modifications s'il y lieu pour les sociétés
16	copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux de l'année 2012 délivrée par le centre local du registre de commerce pour les sociétés .
17	copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale.
18	Copie légalisée de la carte d'immatriculation statistique selon l'article 34 de la loi de finance2011

L'offre financière

- o Lettre de soumission paraphé et signé par le cocontractant.
- o Le bordereau des prix unitaires paraphé et signé par le cocontractant.
- o Le détail estimatif et quantitatif paraphé et signé par le cocontractant.

LE DIRECTEUR

SALON INTERNATIONAL "FRUIT LOGISTICA BERLIN 2014"

Promouvoir les produits frais algériens pour accroître les exportations

L'Agence de promotion du commerce extérieur (Algex) convie les opérateurs économiques algériens à participer massivement au Salon international des fruits "Fruit Logistica Berlin 2014" prévue du 5 au 7 février prochain dans la capitale allemande.

PAR AMAR AOUIMER

Les responsables de l'Algex précisent que, cette importante manifestation économique et commerciale traditionnelle à laquelle prend part régulièrement et chaque année des opérateurs algériens, est inscrite dans le programme officiel de participation de l'Algérie aux foires et salons à l'étranger au titre de l'année 2014.

Ce qui signifie que les exposants algériens auront droit à des avantages et

facilités octroyés par l'Etat en termes de subventions financières, notamment en ce qui concerne la billetterie aérienne.

Ainsi, les frais de location des stands et d'acheminement des marchandises sont pris en charge à hauteur de 80% par le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE). Aussi, les organisateurs de cet événement considéré comme l'un des plus importants salons de l'agriculture et des fruits et légumes (le salon des fruits et légumes frais de Miami, aux Etats-Unis

d'Amérique étant également bien prisé) estiment que cette foire permet aux participants de tisser des relations d'affaires et de partenariat. « *Considéré comme un Salon international du marketing des fruits et légumes, cet événement de référence mondiale constitue une opportunité unique de rentrer en contact avec tous les intervenants de la chaîne de valeur : du producteur au détaillant dans la filière des fruits et légumes* » soulignent-ils. Fruit Logistica est la plateforme idéale pour présenter vos

produits à un public professionnel international, mener des discussions en face à face et simplement voir ce que propose la concurrence. La participation à ce salon permettra aux produits des opérateurs algériens de gagner une meilleure visibilité à travers le stand d'exposition, en ligne durant 365 jours sur le Virtuel Market Place et d'inscrire les meilleures innovations au prix Fruit Logistica Innovation Award (réservé aux exposants), explique l'Algex.

A. A.

L'ABSENCE D'UN SYSTÈME DE CONTRÔLE ADÉQUAT FAVORISE LA FRAUDE

A l'origine de la propagation des produits contrefaits

PAR RIAD EL HADI

L'absence d'un système de contrôle adéquat et le manque d'outils d'analyse sont à l'origine de la propagation des produits contrefaits en Algérie, a souligné le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce, Abdelhamid Boukahnoune.

L'absence d'un cadre de coordination entre tous les secteurs concernés, le manque de professionnalisme des importateurs et le recours de certains d'entre eux à la fraude ainsi que le manque d'outils d'analyse constituent "un obstacle" pour mettre un terme à ce phénomène, a précisé Boukahnoune lors d'un colloque international sur la lutte contre la contrefaçon en Algérie. La commercialisation des produits contrefaits s'est propagée avec la libéralisation du commerce extérieur, a-t-il rappelé, indiquant que ce phénomène a touché tous les produits notamment les produits alimentaires, les pièces de rechange, les cosmétiques et les médicaments. Pour couvrir les besoins des services de contrôle, le ministère du Commerce a recruté 8.500 agents depuis 2008, renforcé le réseau des

laboratoires de répression des fraudes et créé un laboratoire national d'analyse pour élargir les champs de contrôle aux produits industriels, tels que les pièces de rechange et les appareils électroniques et électroménagers. Le ministère du Commerce a saisi 40.000 chauffages importés de Chine et de Turquie non conformes, a-t-il indiqué. Pour sa part, le directeur général des Douanes, Mohamed-Abdou Bouderbala a appelé à la mise en place d'"un cadre législatif adéquat" pour maîtriser le phénomène de la contrefaçon, indiquant qu'un million de produits contrefaits sont saisis annuellement. En marge de la rencontre, les douanes algériennes présenteront des propositions aux autorités publiques consistant essentiellement en l'élaboration d'un texte pour la lutte contre la contrefaçon, sous forme de texte législatif qui stipule des mesures "répressives" pouvant aller jusqu'à la "criminalisation" de cet acte, vu son impact sur la santé du consommateur. Les services des douanes ont saisi environ 376.642 produits contrefaits durant les dix premiers mois de l'année 2013 contre 781.000 produits en 2012. Bouderbala a précisé que 70% de ces

produits proviennent des pays asiatiques, notamment la Chine, 13% des pays de l'Union européenne et quelques produits des pays voisins. Le directeur général des douanes a estimé que le recul des quantités de produits contrefaits est dû aux mesures prises dans ce domaine, notamment la coopération avec les titulaires de droits de propriété intellectuelle (DPI) et la formation. En juin 2011, le responsable avait averti contre le phénomène de la contrefaçon, et souligné que 60% des produits importés en Algérie, destinés à la vente en l'état, sont contrefaits.

Selon Bouderbala, ces chiffres ont été déduits en calculant le taux des marchandises saisies par rapport au volume global des marchandises importées annuellement et destinées à la vente. Des experts nationaux et étrangers d'institutions publiques et internationales spécialisées prennent part à ce colloque international de deux jours sur la contrefaçon en Algérie. Les participants évoqueront notamment la situation de la contrefaçon en Algérie, les mesures juridiques mises en œuvre pour faire face à ce phénomène et les expériences de pays étrangers dans ce domaine. R. E.

FERME D'ÉLEVAGE DE CREVETTES À OUARGLA Un pôle aquacole par "excellence" dans le Sud

La ferme d'élevage de crevette d'eau douce de Hassi Ben-Abdallah (20 km d'Ouargla), fruit de la coopération algéro-coréenne, constituera un pôle aquacole par excellence dans le Sud du pays, a indiqué le secrétaire général du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, Mustapha Lagha. Les projets "ambitieux", inscrits dans le cadre de la coopération algéro-coréenne dans le domaine de l'aquaculture, notamment les fermes de Ouargla et de Skikda, nécessitent davantage de valorisation et d'encouragement, a estimé Lagha lors d'une visite de terrain sur ce site, en compagnie de l'ambassadeur de la Corée du sud en Algérie. Le diplomate, Kim Chong Hoon, a indiqué, pour sa part, que le socle de l'investissement de la Corée du sud en Algérie a été réalisé notamment dans le cadre de l'aquaculture, à travers la réussite de la ferme de Skikda et celle d'Ouargla prochainement. Il a affirmé que l'important succès de l'investissement Sud-Coréen en Algérie sera élargi à des secteurs autres que l'aquaculture, tout en souhaitant que le projet de la ferme d'élevage de crevette d'Ouargla génère des emplois pour les jeunes et favorise les activités commerciales dans cette région. Le projet de cette future ferme expérimentale, qui sera opérationnelle dès juillet de 2014, est actuellement à un stade de réalisation avoisinant les 45%, selon des responsables du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques.

Un accompagnement technique et scientifique sera assuré par les chercheurs et techniciens nationaux relevant du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture de Hassi Ben-Abdallah, ont-ils signalé.

Cette ferme produira, dans une première phase, quelque cinq (5) tonnes/an avant d'atteindre le seuil théorique de production de 10 à 20 tonnes/an, après achèvement des travaux d'extension, a-t-on fait savoir.

Le projet de cette ferme aquacole s'inscrit dans le cadre d'une coopération algéro-sud-coréenne pour une enveloppe de 427 millions DA sur l'actuel plan quinquennal 2010-2014, et d'un apport en devise de 6 millions de dollars US de l'agence coréenne (COIKA), selon la Direction du secteur à Ouargla. Implantée sur une superficie globale de 10 hectares, elle dispose de diverses unités, dont un centre de recherche, des bassins d'élevage, des unités de transformation d'alevins et d'autres de fabrication d'aliments, selon la même source. R. E.

LE FMI SATISFAIT DE LA POSITION BUDGÉTAIRE DE L'ALGÉRIE

Assurer la soutenabilité de la croissance

Le chef de la mission du Fonds monétaire international (FMI) en Algérie, Zeine Zeidane, a salué les progrès réalisés par les autorités algériennes en matière de consolidation de la position budgétaire du pays, appelant à poursuivre les efforts destinés à assurer la soutenabilité de la croissance. "Nous restons confiants que les autorités algériennes continuent à mener les politiques économiques qui permettent de consolider la croissance, de créer l'emploi et aussi de réduire les inégalités", a affirmé Zeidane lors d'un point de presse animé à l'issue de sa mission en Algérie dans le cadre des consultations annuelles au titre de l'article IV. "Il y a des progrès considérables réalisés sur les plans de la politique budgétaire et la politique monétaire", a-t-il noté, ajoutant, toutefois, que "de nouvelles vulnérabilités apparaissent" et représentent une menace pour la soutenabilité de la position externe de l'Algérie.

Il s'agit notamment du déficit du compte courant qui poursuit son évolution et dont le traitement nécessite, entre autres, "le développement de l'aspect exportation des hydrocarbures, mais aussi diversifier les exportations". La hausse de la consommation énergétique interne combinée au fléchissement des importations de certains partenaires de l'Algérie ont pesé sur les exportations en hydrocarbures du pays, a-t-il dit, suggérant aux autorités de développer l'efficacité énergétique et de diversifier les

sources d'énergie pour faire face à cette situation. A une question sur les crédits aux ménages, Zeidane s'est dit favorable au retour de ce créneau de financement dans l'optique de stimuler la demande interne, mais à condition de mettre en place un système d'information fiable pour éviter le surendettement des ménages et aussi développer le cadre macro prudentiel. "Je ne vois pas d'inquiétude particulière sur le fait que les crédits à la consommation peuvent porter un souci à la stabilité macroéconomique", a-t-il estimé.

A propos de la possibilité de voir l'Algérie réintégrer le club des pays endettés, les représentants mauritanien de l'institution de Bretton Woods a exclu cette probabilité pour les court et moyen terme en raison de la position financière et budgétaire "très confortable" de l'Algérie. Mais sur le long terme, il est possible, selon lui, que le pays redevienne endetté. "Si l'Algérie maintient le même niveau de dépenses à long terme, les taux d'endettement pourraient d'atteindre 100% du PIB (produit intérieur brut)".

Le représentant du FMI a, en outre, estimé que la monnaie algérienne est "légèrement surévaluée par rapport à sa valeur fondamentale" malgré la révision opérée récemment par la Banque d'Algérie.

Ce constat a été établi sur la base d'une étude réalisée par les services du FMI, a-t-il expliqué.

Consolider la position budgétaire pour éviter un retour, à long terme, à l'endettement

Le chef de la mission du Fonds monétaire international (FMI) en Algérie, Zeine Zeidane, a indiqué également que l'Algérie pourrait revenir à la situation de pays endetté à long terme, appelant les autorités du pays à consolider la position budgétaire actuelle de l'Algérie.

"L'Algérie ne risque pas de revenir à la situation de pays endetté sur les court et moyen termes, mais si elle maintient le même niveau de dépenses à long terme, les taux d'endettement pourraient d'atteindre 100% du PIB (produit intérieur brut)", a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse au terme de sa mission en Algérie.

"A long terme, l'Algérie pourrait revenir à une situation d'endettement. C'est pour cela qu'il faut consolider la position budgétaire actuelle", a-t-il ajouté.

Le développement des exportations ainsi qu'une plus grande maîtrise des politiques salariale et sociale sont les principales recommandations du Fonds dans ce sens.

Le représentant du FMI a, en outre, estimé que la monnaie algérienne est "légèrement surévaluée par rapport à sa valeur fondamentale" malgré la dépréciation opérée récemment par la Banque d'Algérie.

Ce constat a été établi sur la base d'une étude réalisée par les services du FMI, a-t-il expliqué. R. E.

EXTENSION DES LIGNES
DU TRAMWAY D'ORANLancement des avis
d'appels d'offres
avant la fin de
l'année

Les avis d'appel d'offres pour la réalisation des travaux d'extension des lignes du tramway vers l'aéroport Ahmed-Benbella et la localité de Belgaïd seront lancés avant la fin de l'année, a annoncé jeudi le wali d'Oran.

Lors d'une rencontre sur la présentation de l'extension de la première ligne du tramway et du plan de circulation de l'agglomération oranaise, Abdelghani Zaâlane a déclaré : "On peut, à défaut, permettre un glissement d'une quinzaine de jours, jusqu'à mi-janvier prochain mais pas plus", insistant sur les délais du lancement des travaux d'extension de ces lignes Es-Sénia-aéroports-Es-Sénia Ahmed-Benbella, USTO-Bir El Djir-Belgaïd, dont les études du tracé soumises pour approbation ont été validées. "Il reste à intégrer les différents propositions de manière à ce que le document final soit validé avant le 15 décembre prochain", a-t-il ajouté.

Concernant le plan de circulation de l'agglomération oranaise, un outil intégrant six communes (Oran, Bir El-Djir, Es-Sénia, Sidi Chahmi, El-Kerma et Mers El-Kébir), présenté par un bureau d'études algérien et espagnol, le chef de l'exécutif de wilaya a souligné que ce document contient "des aspects positifs et des propositions tangibles qu'il va falloir enrichir". Concernant le stationnement, notamment au niveau des axes commerciaux, les plus sollicités (rues Larbi-Ben M'hidi et Mohamed-Khemisti), il a été proposé, outre des extensions de trottoirs, des stationnements dissuasifs (interdiction de stationnement) associés à de nouvelles technologies pour améliorer le cadre de vie urbain.

Le directeur des transports, Khaled Talha, a, quant à lui, mis en avant la nécessaire réalisation d'un centre de régulation du trafic. Il s'agit d'un poste de commande de télésurveillance centralisé pour mieux gérer la circulation routière au niveau de l'agglomération oranaise.

OUARGLA

Défluoration de
l'eau potable par le
charbon actif de
bois de palmier

Une étude sur la défluoration des eaux potables par le charbon actif préparé à partir du bois de palmier dattier, effectuée récemment au niveau de l'université d'Ouargla, a obtenu des résultats encourageants, selon des chercheurs de cette université. L'étude menée par le professeur Abass Kamarcho, chercheur au niveau du laboratoire de la valorisation et de promotion des ressources sahariennes (VPRS), relevant de la Faculté des sciences et de la technologie et des sciences de la matière, a conclu à la possibilité de diminuer la quantité du fluor dans l'eau.

"L'objectif ciblé à travers cette étude est l'évaluation de l'efficacité du charbon actif préparé à partir des dérivés du palmier dattier (ghars), notamment les noyaux de dattes et les feuilles de ce palmier (kernaf) dans la défluoration des eaux", a précisé M. Kamarcho.

"Des expériences détaillées ont été élaborées sur la capacité du charbon actif du palmier dattier, d'absorber des fluorures contenus dans les eaux, en prenant en considération les facteurs temps, le potentiel hydrogène du milieu, la température et la concentration", a-t-il ajouté.

"La capacité d'absorption maximale effectuée par le charbon actif est située à une valeur de 3,73 mg/litre, pour une concentration de fluorure dans l'eau de 5 mg/l", a-t-il précisé. Le charbon actif préparé à partir des noyaux de dattes a enregistré un taux d'adsorption de 44,6%, selon un test effectué sur les eaux froides du quartier El-Chouhada à El-Oued. Selon le programme national de la santé scolaire, la région d'El-Oued a été recensée parmi les plus infectées au niveau national par le degré élevé du fluorure dans ses eaux (1,8 mg/l), a-t-on fait savoir.

Cette étude a été présentée lors du séminaire international sur l'hydrogéologie et l'environnement (SIHE 2013), organisé dernièrement à Ouargla.

Le laboratoire de VPRS de l'université de Ouargla compte actuellement pas moins de sept autres projets scientifiques sur le traitement des eaux usées urbaines par des procédés naturels.

APS

ALGER, EXTENSION DE LA GARE MARITIME

Début des travaux
en janvier

Visant à multiplier les capacités d'accueil des voyageurs, les travaux d'extension de la gare maritime d'Alger seront lancés en janvier 2014, a déclaré dimanche dernier le P.-dg de l'Entreprise portuaire d'Alger (Epal), Abdelaziz Guerrah.

PAR BOUZIANE MEHDI

"Ce projet vise à doubler les capacités de traitement des navires de voyageurs ce qui nous permettra, une fois les travaux achevés, de traiter deux navires simultanément" a indiqué M. Guerrah à l'APS, ajoutant que l'opération contribuera aussi à améliorer les conditions de transit des voyageurs et à faciliter les procédures de contrôle.

L'Epal "est sur le point de signer un contrat avec l'entreprise de réalisation Batimco, une filiale du groupe industriel Batimetal, pour la réalisation des travaux qui s'étaleront sur une période de 22 mois", a précisé M. Guerrah à l'APS.

La surface de la gare maritime passera, à la fin des travaux, de 8.250 m² à 23.500 m², alors que l'espace réservé aux véhicules et aux passagers s'étendra de 29.000 m² à 51.000 m², avait indiqué un responsable à



la direction des travaux et de développement de l'Epal.

Avec l'installation de toutes les commodités nécessaires comme les restaurants, les boutiques, les pharmacies et les aires de repos et de loisirs, le projet "permettra le transit des voyageurs dans un cadre agréable", avait précisé le P.-dg.

Durant les neuf premiers mois de 2013, le nombre de passagers ayant transité par le port d'Alger a connu une baisse de 11% à 142.286 contre 160.568 durant la même période de 2012, selon un bilan de l'Epal. Le port sera, par ailleurs, doté d'ici la fin

du mois en cours de dix Stackers neufs de 45 tonnes, des équipements permettant d'augmenter les cadences de chargement et de déchargement ainsi que les capacités de manutention des marchandises, a ajouté M. Guerrah, soulignant que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme d'investissement de l'entreprise portuaire. Les travaux de consolidation du terminal à conteneurs seront lancés au plus tard au début du mois de décembre 2013, a annoncé Abdelaziz Guerrah, responsable du premier port d'Algérie.

B. M.

EL-TARF, PARC NATIONAL D'EL-KALA

Action de volontariat au lac Tonga

Plusieurs quintaux de déchets ont été collectés samedi dernier au lac Tonga, dans la commune d'El-Kala (20 km d'El-Tarf) et mis à la décharge lors d'une opération de volontariat organisée par une association locale, en coordination avec l'Assemblée populaire communale et le Parc national d'El-Kala (PNEK). Première du genre, cette action, menée sur l'un des plus importants sites de nidification en Afrique du Nord, classé Ramsar, a permis de débarrasser ce coin paradisiaque des débris et des divers déchets solides qui jonchaient les lieux. Cette opération vise également, selon le président de l'association Rayonnement, initiatrice de cette

action, la mise en place d'une "éducation environnementale par le biais de la valorisation et de la multiplication de ce genre d'opérations de volontariat destinées à préserver le potentiel naturel et écologique de la wilaya d'El-Tarf".

La nécessité de "parvenir à protéger cette importante biodiversité en impliquant les citoyens, notamment les jeunes, aux diverses campagnes de nettoyage visant sa réhabilitation et la protection de la faune et de la flore, notamment les espèces rares", a été soulignée par un des volontaires, Abbas Belghit.

Plus de 60 bénévoles, parmi lesquels des écoliers, des sportifs et des élus se sont

attelés, tôt le matin, à nettoyer les lieux, visiblement déterminés à débarrasser ce site des ordures et autres débris (canettes, tessons, sachets en plastique) qui l'encombre. Des opérations similaires sont prévues prochainement, selon les membres de l'association Rayonnement qui ont rappelé les actions de sensibilisation menées jusque-là à travers les établissements scolaires d'El-Kala pour mieux sensibiliser les écoliers à l'importance de la préservation des potentialités naturelles et écologiques de cette wilaya.

APS

NAAMA, COMMUNE DE SFISSIFA

Divers projets pour stimuler les activités agricoles

Divers projets sont venus soutenir cette année les activités d'irrigation et d'électrification des périmètres agricoles dans la commune frontalière de Sfisfifa (100 km au sud-ouest de Naâma), a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Parmi ces projets, une opération de raccordement au réseau électrique au niveau des périmètres de Oum-Cheguag, Belgherad, Founassa, Sidi-Maâmar et Ras El-Oued, totalisant un linéaire de 12 km et entrant dans le cadre du programme complémentaire de l'année 2011. Cela, en plus d'une nouvelle tranche

en phase d'étude pour l'électrification d'autres périmètres agricoles sur un linéaire de 20 km, ont indiqué les responsables du secteur.

La DSA prévoit, en outre, au niveau des périmètres et des zones agricoles relevant des villages de Ouzeght, Talla, Olgueg, Fertassa et N'sanis, l'équipement de 20 puits agricoles et pastoraux, l'aménagement de points d'abreuvement, l'entretien de 10 puits traditionnels, l'ouverture de pistes agricoles sur 30 km, des opérations pour lesquelles a été réservée une enveloppe de 170 millions DA, selon la même direc-

tion.

En dépit de toutes ces opérations qui visent à lever les contraintes rencontrées par les agriculteurs de la région qui ont intensifié l'oléiculture sur plus de 490 hectares, l'activité d'élevage continue de souffrir du phénomène de la désertification et de la réduction des aires de pâturage, "d'où la nécessité de recourir à une utilisation judicieuse des eaux d'oueds de la région", a estimé le responsable de l'association des éleveurs de la commune de Sfisfifa, Boutkhal Houchaïfa.

APS

TIZI-OUZOU, APRES LES TRAVAUX DE GAZ

Qui va réparer les routes ?

Les routes de la wilaya de Tizi-Ouzou sont, depuis quelques mois, dans un état lamentable. Il suffit de faire une virée dans quelques localités de la région pour confirmer ce constat négatif.

PAR LOUNES BOUGACI

La raison de cette situation est la manière avec laquelle sont menés les travaux de branchement des villages de la région de Kabylie au réseau de gaz de ville. Si l'action en elle-même est source de réjouissement, puisque de tels branchements ne feront que permettre d'offrir au citoyen plus de commodités durant la saison de l'hiver, en le soustrayant à la hantise de la bonbonne de gaz, il n'en demeure pas moins que laisser les routes dans un tel état interpelle les autorités concernées.

D'ailleurs, les transporteurs de voyageurs de la commune d'Ath Abdelmoumene (dans la daïra de Ouadhias) ont été contraints d'observer une grève au courant de cette semaine afin d'attirer l'attention des responsables concernés sur comment sont devenues les rues qu'ils fréquentent pour transporter les voyageurs. « Nous ne pouvons plus continuer à travailler dans de telles conditions. Voyez vous-même dans quel état sont nos routes depuis que les travaux de connexion au gaz de ville ont été réalisés. On se demande pourquoi les entreprises qui sont en charge de ce travail finissent mal ce qu'elles font. Pourquoi elles ne rendent pas les routes dans le même état où ils les ont trouvées ? », s'indigne un père famille, dont le gagne-pain est son fourgon de transport. C'est une situation qu'on ne trouve pas uniquement dans la région des Ouadhias. C'est pratiquement le constat un peu partout ailleurs dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Ainsi, la route reliant Tizi-Ouzou au chef-lieu de la daïra de Ouaguenoun se trouve dans un piteux état



depuis que ce même genre de travaux ont été effectués. C'est particulièrement au niveau du tronçon routier traversant le village de Lebdahi que l'état de la route laisse le plus à désirer. Mais, même avant d'atteindre ce village, les automobilistes sont contraints de faire des pieds et des mains pour ne pas tomber dans les dizaines de trous qui « ornent » ce chemin, creusé de toute part. Les automobilistes se trouvent obligés de manœuvrer à maintes reprises afin d'éviter les nids de poule et autres obstacles. Mais ce faisant, ils s'exposent à des accidents à plus d'une fois. Dans plus d'une situation, l'automobiliste est obligé de serrer parfaitement à gauche car la partie droite de la route est quasiment impraticable. On imagine le genre de risques que prennent les chauffeurs, mais ont-ils une autre

solution pour éviter de se retrouver dans un ravin ? La route reliant Tizi Ouzou à des villages comme Stita, Tarihat, dans la daïra de Makouda n'est pas meilleure. Sur ce chemin, la situation est encore pire qu'à Lebdahi, près de Ouaguenoun pour la bonne et simple raison qu'ici, la route est très étroite. Déjà quand la route n'avait pas été complètement défoncée suite aux travaux de connexion au réseau de gaz de ville, il était difficile pour une voiture et à un camion de passer en même temps, la situation a empiré actuellement. Pourtant, les habitants de ces villages n'ont pas d'autres routes à fréquenter afin de rejoindre leurs domiciles. Les citoyens ont, au départ, pensé que les choses allaient vite rentrer dans l'ordre et qu'une fois, les travaux du gaz achevés, les mêmes entreprises allaient remettre de

l'ordre en rétablissant les choses. Mais rien n'y fit.

Une situation déplorable surtout quand on sait qu'une bonne partie de ces routes avaient été bitumées quelques mois avant que les travaux de gaz ne soient entamés. Ce qui dénote d'un manque ou carrément d'une absence de coordination avérée entre les différents services d'une même wilaya.

L. B.

MAATKAS Réalisation d'un hôpital de 60 lits

Afin de diminuer la charge et la pression, sans cesse grandissantes sur le Centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou, la wilaya vient d'accorder un projet de réalisation d'un hôpital d'une capacité de soixante lits au bénéfice de la population de la daïra de Maâtkas, sise à 25 kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Ce projet, ajouté à d'autres concrétisés ou en voie de l'être, à l'instar de l'unité de la Nouvelle-Ville, permettra au CHU de la ville des Genêts de respirer un tant soit peu. Surtout, si ces nouvelles infrastructures sanitaires venaient à être dotées de services des urgences médico-chirurgicales et de gardes spécialisées.

Le Pr Abbès Ziri, directeur du CHU Nedir-Mohamed ne rate aucune occasion pour déplorer le problème de la surcharge auquel fait face le service des urgences du CHU de Tizi-Ouzou. Ce dernier reçoit, en plus des patients des quatre coins de la wilaya, ceux des wilayas limitrophes à l'instar de : Boumerdès, Béjaïa, Bouira... Le projet de l'hôpital de Maâtkas a bénéficié d'un budget de près de dix milliards de centimes. Une somme qui sera mise à profit afin de réaliser la bâtisse qui abritera l'infrastructure et d'acheter le matériel nécessaire pour son fonctionnement.

Rappelons que l'étude de ce nouveau projet vient d'être achevée. Les travaux doivent donc être lancés incessamment.

L. B.

TRANSPORT AU CHEF-LIEU DE WILAYA

Calvaire quotidien des voyageurs

Depuis que les journées sont devenues courtes, le calvaire des travailleurs, exerçant au chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou et habitant dans les communes, est quotidien. Le nouveau plan de circulation mis en place par les services de la direction des transports de la wilaya montre ses limites encore une fois. Avec l'arrivée de l'hiver, les journées deviennent très courtes, ce qui fait que la nuit tombe très tôt. A peine, 17 h 30 et déjà il fait noir dans une ville connue pour devenir déserte dès que la lumière quitte le ciel et la terre. C'est alors que le calvaire de milliers de voyageurs commence. Et le scénario est quotidien. « Je travaille au chef-lieu de wilaya. Je sors à 16 h 30.

A peine, j'arrive à la station où je dois prendre le bus pour me rendre à l'autre station de Timizart Loghbar qu'il fait déjà nuit. Vous imaginez une jeune fille qui se retrouve toute seule, la nuit et avec le climat qu'il fait ! », déplore Samira, une jeune fille de 30 ans. Cette dernière a réalisé son rêve de trouver un travail permanent après avoir obtenu sa licence en bibliothéconomie mais elle a fait vite de

déchanter car elle fait face, actuellement, à d'autres difficultés et non des moindres. Samira n'est pas la seule à faire face à ce calvaire tous les jours que Dieu fait.

C'est depuis la mise en service des stations de transport intermédiaires que l'acte de se déplacer à Tizi-Ouzou est devenu une véritable corvée. L'avis fait l'unanimité dans la région. « Avant, il suffisait de se rendre à la station de fourgons de Mdouha, une fois sorti du travail, pour prendre son bus et se retrouver chez soi quarante minutes plus tard », rappelle ce père famille qui travaille au siège de la wilaya depuis vingt ans et qui habite dans la région de Makouda. Notre interlocuteur nous confie que depuis qu'il y a eu ces changements, travailler à Tizi-Ouzou est devenu une véritable mission impossible. Ce genre de difficultés est vécu par l'ensemble des citoyens résidant dans les localités et qui sont obligés de se déplacer tous les jours au chef-lieu où ils y travaillent. C'est le cas des habitants des régions d'Ath Douala, Azazga, Maâtkas, Tigzirt et même ceux de Drâa Ben-Khedda. Ces derniers

sont contraints de faire une escale à Boukhalifa, en dépit du fait qu'entre la ville de Drâa Ben-Khedda et Tizi-Ouzou, il n'y a que onze kilomètres.

Un trajet de onze kilomètres qui s'effectue avec une escale, c'est du jamais vu, nous confie-t-on. Mais ce sont les voyageurs qui habitent dans les localités et qui doivent se rendre à Alger qui subissent le plus le diktat de ce nouveau plan de transport. Un exemple. Celui qui provient de Ouaguenoun doit d'abord prendre un fourgon vers la station de Timizart Loghbar, puis un bus pour aller en ville. Ensuite, un autre bus pour se rendre à la gare intermodale de Bouhinoun pour enfin pouvoir s'installer confortablement dans le car qui le déposera à la gare de Kharouba où une autre galère l'attend... La situation ne cesse d'être déplorée quotidiennement aussi bien par les voyageurs que par les transporteurs mais aucun écho n'est pour l'instant détecté. Les travailleurs-voyageurs sont ainsi obligés de prendre leur mal en patience en attendant des jours meilleurs ou carrément en attendant... Godot.

L. B.

THAÏLANDE

La loi de sécurité spéciale étendue après des manifestations

Les manifestants, réclamant le départ de la Première ministre thaïlandaise, ont accru leur pression de façon spectaculaire lundi, pénétrant dans deux ministères et menaçant de s'emparer d'autres, dernière étape en date du mouvement de rue le plus important depuis la crise de 2010.

Lundi après-midi, des centaines de manifestants sont en effet entrés dans le complexe du ministère des Finances. "C'est la dernière étape de la désobéissance civile", a déclaré à la foule Suthep Thaugsuban, un des dirigeants du Parti démocrate, principal parti d'opposition, entré dans le complexe avec ses partisans.

En fin de journée, les manifestants ont ensuite pénétré dans le complexe du ministère des Affaires étrangères, qui n'était apparemment pas gardé par les forces de l'ordre, en cassant le portail. Ils ont demandé aux fonctionnaires de partir et de ne pas revenir mardi, a précisé le porte-parole du ministère.

Plusieurs dizaines de milliers d'opposants au gouvernement de Yingluck Shinawatra, soeur de Thaksin, ont marché lundi vers une dizaine de sites, dont les sièges de la police et de l'armée. Ils s'approprièrent à dormir aux ministères et au pied du Monument de la Démocratie, lieu emblématique de leur mouvement, où les tentes sont plantées depuis des jours et l'organisation bien rodée, entre distribution de nourriture et bus-WC.

La Première ministre a annoncé lundi soir l'extension à tout Bangkok d'une loi de sécurité spéciale, qui renforce le champ d'action de la police. Elle a appelé les Thaïlandais à "ne pas se joindre à des manifestations illégales".

Agence

ITALIE, FRAUDE FISCALE

Berlusconi réclame la révision de son procès

L'ancien Premier ministre italien Silvio Berlusconi, qui doit faire face mercredi à un vote sur son exclusion du Sénat, a annoncé lundi à Rome une demande de révision de son procès pour fraude fiscale.

"Nous avons à notre disposition des documents qui nous permettent de présenter une demande de révision devant la cour d'appel de Brescia", a annoncé au cours d'une conférence de presse le Cavaliere, définitivement condamné le 1^{er} août à quatre ans de prison ferme - dont trois déjà amnistiés - dans le cadre de ce procès pour fraude fiscale, dit "procès Mediaset", du nom de son groupe de média.

M. Berlusconi a précisé qu'il avait en sa possession douze témoignages, "dont plus de la moitié, soit sept, sont totalement nouveaux".

L'ancien chef du gouvernement a poursuivi son intervention devant la presse en énumérant un par un ces nouveaux témoignages.

Une loi votée en 2012 pour assainir la politique italienne prévoit l'expulsion pour six ans et l'inéligibilité des parlementaires condamnés à de la prison, après vote de la chambre à laquelle appartient l'élu.

LIBYE, AFFRONTEMENTS MEURTRIERS À BENGHAZI

Les autorités appellent au calme

Le gouvernement libyen a appelé les habitants de Benghazi au calme, lundi, après de violents affrontements entre l'armée et le groupe djihadiste Ansar Ashariaa ayant fait au moins huit morts et une cinquantaine de blessés.

Dans un communiqué, le gouvernement a appelé les habitants de Benghazi au calme et à collaborer avec les forces régulières, assurant que les autorités ont pris toutes les dispositions pour rétablir l'ordre dans la ville. Selon le gouvernement, ces heurts ont fait 9 morts et 49 blessés. Un porte-parole du ministère de la Santé a fait état, de son côté, d'un bilan de 8 morts et 51 blessés.

Ces affrontements ont éclaté quand une patrouille des forces spéciales a été attaquée à proximité du quartier général d'Ansar Ashariaa, a expliqué à l'AFP le colonel Miloud al-Zwei, porte-parole des forces spéciales.

D'autres heurts ont opposé par la suite les deux camps dans d'autres quartiers de la ville, en particulier près d'une clinique caritative appartenant à Ansar Ashariaa dans le quartier al-Selmani, a-t-il précisé. Des explosions et tirs nourris ont résonné depuis le petit matin dans plusieurs quartiers de la ville, selon un journaliste de l'AFP.

On ignore pour le moment le nombre des victimes du côté d'Ansar Ashariaa, qui soigne ses blessés dans une clinique sous son contrôle.

Des habitants en colère ont incendié un des locaux du groupe salafiste, mais en début d'après-midi, un calme relatif régnait à Benghazi, où les forces de l'ordre sont régulièrement la cible d'attaques attribuées aux groupes islamistes.

Ansar Ashariaa a été créé après la chute du régime de Maâmmar Kadhafi, et son bras militaire est composé d'anciens rebelles ayant combattu les forces loyalistes en 2011.

Ce groupe salafiste est soupçonné d'avoir attaqué des juges et des membres des forces de l'ordre, mais aussi d'être



responsable de l'attaque contre le consulat des Etats-Unis à Benghazi, qui avait coûté la vie à 4 Américains, dont l'ambassadeur, en septembre 2012. Ansar Ashariaa a toutefois démenti toute implication.

L'organisation prône la charia comme seule et unique source de législation en Libye et exige que la justice applique immédiatement la loi islamique. Elle mène aussi des actions caritatives, sociales et de prédication.

Profitant du vide sécuritaire après la chute de Mouammar Kadhafi, Ansar Ashariaa fait la loi en particulier dans l'est du pays, où le groupe contrôle des quartiers à Benghazi, de Syrte et de Derna, selon des sources locales.

A Benghazi par exemple, la katiba d'Ansar Ashariaa contrôle toujours l'entrée ouest de la ville.

Experts libyens et étrangers attribuent régulièrement les attaques menées dans l'Est libyen à des groupes islamistes, dont Ansar Ashariaa, mais les autorités n'osent pas accuser directement ces groupes lourdement armés, par crainte de représailles, selon ces experts.

Récemment, Ansar Ashariaa a indiqué dans un communiqué qu'il ne reconnais-

sait pas les institutions de l'Etat ni ses services de sécurité, les qualifiant d'apostat et de "Taghout" (forces maléfiques au service de la tyrannie).

Selon le groupe, "la sécurité dans le pays est (tributaire) de l'application de la charia".

Le gouvernement intérimaire libyen peine à mettre sur pied une armée et une police, et fait régulièrement appel aux ex-rebelles qui avaient combattu l'ancien régime pour rétablir l'ordre.

Les affrontements de Benghazi interviennent au moment où les autorités tentent de mettre à profit une grogne populaire contre les milices dans la capitale pour faire évacuer ces groupes armés.

Le 15 novembre, des violences déclenchées par les tirs d'une milice contre des manifestants pacifiques venus lui demander de quitter la capitale ont fait 46 morts et plus de 500 blessés.

De la même manière, les habitants de Benghazi avaient réussi en septembre 2012 à déloger Ansar Ashariaa de leur QG, mais ces derniers ont repris leurs positions quelques semaines plus tard.

R. I./Agence

EGYPTE

Le référendum constitutionnel prévu en janvier

Le référendum sur la nouvelle Constitution en cours de rédaction en Egypte aura lieu à la mi-janvier au plus tôt et non pas le mois prochain comme attendu, a annoncé lundi le Premier ministre égyptien par intérim, Hazem el Beblaoui. "Je pense qu'il aura lieu dans la seconde moitié de janvier", a-t-il dit à la presse sans donner de raison pour ce retard. Le scrutin était à l'origine prévu pour la mi-décembre.

Le gouvernement provisoire, porté au pouvoir par l'armée après le renversement du président islamiste Mohamed

Morsi le 3 juillet dernier, a présenté un programme permettant d'entrevoir des élections présidentielle et législatives l'an prochain. La Constitution, mise en place par Mohamed Morsi l'an dernier, est en cours de révision par une commission de 50 membres, comprenant peu d'islamistes. Ses travaux ont commencé en septembre. L'armée avait donné 60 jours maximum à cette commission pour mener à bien sa mission avant la mise au référendum du texte amendé.

Selon les informations qui ont filtré, le

texte en discussion montre une volonté de réduire l'influence du droit musulman et assouplit les règles interdisant aux responsables au pouvoir sous le président Hosni Mubarak renversé en 2011 d'exercer des fonctions officielles.

Dimanche, le président égyptien par intérim, Adli Mansour, a promulgué une loi qui réduit le droit de manifester, alimentant les doutes sur les engagements démocratiques de l'administration mise en place cet été.

Agence

NUCLÉAIRE IRANIEN, VERS UNE LEVÉE DE SANCTIONS

Fortes critiques d'Israël

Un allègement des sanctions imposées à l'Iran pourrait être mis en œuvre dès décembre par l'Union européenne, en dépit des fortes critiques d'Israël, engagé dans une séance d'explication de texte avec les États-Unis.



L'Union européenne lèvera ses premières sanctions imposées à l'Iran "en décembre", une levée "limitée, ciblée et réversible", a indiqué, lundi, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius.

L'entourage de la diplomate en chef de l'UE, Catherine Ashton, qui a négocié avec l'Iran l'accord survenu ce week-end au nom du groupe des Six (États-Unis, Russie, Chine, France, Grande-Bretagne et Allemagne) s'est montré plus prudent.

La prochaine réunion des ministres européens des Affaires étrangères "est prévue le 16 décembre". Mais "je ne peux pas vous dire" si la levée des sanctions sera décidée à cette occasion, "ça peut être en décembre, ça peut être en janvier, ça dépend du temps que prend le processus", a ajouté le porte-parole de Catherine Ashton, Michael Mann.

Succès et première étape importante

De son côté, l'État hébreu, qui a vivement reproché à la communauté internationale d'accepter que l'Iran enrichisse de l'uranium, est entré dans une séance d'explications avec son grand allié américain.

"J'ai parlé hier avec le président (américain Barack) Obama et nous sommes convenus que dans les prochains jours une délégation conduite par le conseiller à la sécurité nationale Yossi Cohen se rendra aux États-Unis pour discuter de l'accord final avec l'Iran", a déclaré au Parlement le Premier ministre israélien.

Dimanche, Benjamin Netanyahu, qui a parlé d'"erreur historique" et de "mauvais accord", avait déploré que l'Iran obtienne "des milliards de dollars sous la forme d'un assouplissement des sanctions sans avoir à payer le moindre prix".

Les sanctions, imposées à Téhéran à des degrés divers depuis une vingtaine d'années, touchent durement l'économie iranienne. Leur levée était le premier objectif des Iraniens dans les négociations avec les six grandes puissances.

"La structure des sanctions a commencé à se fissurer", s'est d'ailleurs rapidement félicité le président iranien Hassan Rohani après l'accord de Genève. Lundi, son ministre des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, a souligné que "la structure du programme nucléaire de l'Iran avait été préservée lors des négociations" et que "celle des sanctions s'était effritée".

L'UE interdit, notamment, l'assistance technique ou le transfert de technologies pétrolières, ainsi que toute transaction entre les banques européennes et iraniennes. Elle a aussi gelé les avoirs de plus de 600 entités ou personnalités iraniennes. Pionniers dans l'imposition de sanctions contre le régime des mollahs, qu'ils ont mises en place dès les années 1990, les États-Unis, avec la Grande-Bretagne et la France, ont notamment ciblé le secteur pétrolier, vital au fonctionnement du pays. "Maintenant, la partie vraiment difficile commence", avait assuré dimanche soir le secrétaire d'État américain John Kerry. Selon lui, il faudra faire "un effort pour obtenir un accord complet qui demandera d'énormes engagements en termes de vérification, de transparence et de responsabilité".

"Vigilance dans les deux sens"

L'accord conclu à Genève prévoit en particulier l'arrêt par l'Iran de l'enrichissement d'uranium à plus de 5% pendant 6 mois, la suspension des activités du réacteur à l'eau lourde d'Arak — qui pourrait produire du plutonium nécessaire à la fabrication d'une bombe nucléaire — et un accès accru des inspecteurs internationaux aux sites sensibles.

Pour Mark Hibbs, du centre de réflexion Carnegie pour la paix internationale, cet accord recèle, toutefois, de nombreux pièges dans les prochains six mois. "La vérification (des sites par les inspecteurs) est le principal problème à venir", a dit l'expert à l'AFP.

Les États-Unis, qui souhaitaient fortement

comme l'Iran un accord sur le nucléaire, ont souligné que ce dernier "ne dit pas que l'Iran a le droit à l'enrichissement" d'uranium contrairement aux premières interprétations de Téhéran. Barack Obama a aussi estimé qu'il avait "barré le chemin le plus évident" vers une bombe atomique iranienne, et fait valoir que les sanctions "les plus sévères continueront d'être appliquées" durant la période intérimaire qui vient de s'ouvrir.

"La vigilance est dans les deux sens", a résumé, lundi, M. Fabius. "Tant que tout n'est pas réglé, rien n'est réglé", a-t-il insisté.

L'Arabie saoudite, chef de file des monarchies du Golfe, a prudemment accueilli l'accord sur le nucléaire iranien, estimant que Téhéran devait prouver sa "bonne volonté" pour rassurer ses voisins arabes. "Cet accord peut constituer un premier pas vers un règlement global du dossier du programme nucléaire iranien s'il y a de la bonne volonté", a affirmé le Conseil des ministres saoudiens.

Une "erreur historique" pour Israël

Israël a laissé éclater son amertume dimanche, en particulier envers les États-Unis, qualifiant d'"erreur historique" l'accord sur le nucléaire iranien conclu à Genève, qui rend "le monde plus dangereux", selon le Premier ministre Benjamin Netanyahu.

Israël a de nouveau agité la menace d'une opération militaire contre l'Iran, à laquelle la plupart des commentateurs ne croient néanmoins pas dans l'immédiat, selon les médias.

"Ce qui a été conclu à Genève n'est pas un accord historique, mais une erreur historique", a déclaré M. Netanyahu à l'ouverture du conseil des ministres hebdomadaire.

"Le monde est devenu plus dangereux, car le régime le plus dangereux au monde a fait un pas significatif vers l'acquisition de l'arme la plus dangereuse au monde", a-t-il affirmé.

M. Netanyahu a ainsi contredit directement le secrétaire d'État américain John Kerry qui a affirmé à Genève, dimanche, que "l'accord rendra le monde plus sûr (...) et Israël plus sûr, nos partenaires dans la région plus sûrs".

"Israël n'est pas lié par cet accord", a prévenu le Premier ministre, en assurant que le "régime iranien s'était engagé à détruire Israël".

"Israël a le droit et le devoir de se défendre face à toute menace et je proclame au nom du gouvernement qu'Israël ne laissera pas l'Iran se doter de capacités militaires nucléaires", a insisté M. Netanyahu.

Selon lui, les "sanctions ont été levées en échange de concessions cosmétiques de la part de l'Iran".

Israël, considéré comme l'unique puissance nucléaire de la région, un statut sur lequel il maintient l'ambiguïté, présente le programme nucléaire iranien comme une menace pour son existence, se référant aux déclarations répétées des dirigeants de la République islamique souhaitant ou prédisant sa disparition.

"Choix entre peste et choléra"

Le ministre de l'Économie, Naftali Bennett, chef d'un parti d'extrême droite, a adopté un ton encore plus alarmiste, estimant que "l'accord laisse intacte la machine nucléaire iranienne et pourrait permettre à l'Iran de produire une bombe dans une période de six à sept semaines". Mais le président Shimon Peres, vu comme un modéré, a demandé à juger sur pièces. "Le succès ou l'échec de cet accord sera jugé sur les résultats et non sur les mots", a-t-il affirmé.

Plusieurs ministres et anciens responsables des services de sécurité ont appelé à se rapprocher des États-Unis pour peser sur le prochain accord plutôt que de continuer à se chamailler avec eux.

"C'était un choix entre la peste et le choléra", a résumé le ministre des Finances Yaïr Lapid à la radio militaire, jugeant désormais "nécessaire de s'assurer qu'il s'agit d'une phase intérimaire et que l'accord final sera meilleur".

M. Netanyahu avait posé des exigences très strictes à tout arrangement avec l'Iran et ferrailé contre l'administration de Barack Obama, accusée de vouloir trop céder. Un ancien patron du Mossad (service de renseignements), Ephraïm Halévy, a souligné qu'il était "naïf de penser que l'on pouvait contraindre l'Iran à démanteler toutes ses centrifugeuses". "De plus, l'accord de Genève prévoit un contrôle sans précédent des installations nucléaires iraniennes", a-t-il relevé.

L'ex-chef du renseignement militaire, le général de réserve Amos Yadlin, a également argué que si aucun accord n'avait été signé, "l'Iran aurait continué à développer son programme nucléaire", prônant lui aussi une "coordination avec les États-Unis". Les réactions dans la rue étaient pourtant acrimonieuses vis-à-vis des alliés d'Israël : "Ils nous ont abandonnés — les Français, les Britanniques et même les Américains", reprochait ainsi une habitante de Jérusalem.

Pour les Palestiniens, en revanche, l'accord de Genève montre à Israël que "la paix est la seule option au Moyen-Orient".

R. I./Agences

COMPLICATION DU DIABÈTE

Lésion du pied

Les lésions du pied chez les diabétiques sont très fréquentes, le plus fréquemment provoquées par des traumatismes, souvent très minimes. Les lésions du pied doivent être prises en compte très sérieusement chez une personne diabétique car elles peuvent, dans certaines situations, entraîner une amputation. Les lésions du pied peuvent être provoquées par une artérite ou une neuropathie, deux complications fréquentes du diabète, parfois associées à une infection. L'infection est un facteur aggravant de ces lésions.

Tous les experts s'accordent pour affirmer que le nombre d'amputations peut être diminué en informant davantage les personnes diabétiques et en dépistant les personnes à risque.

Risques « du pied du diabétique »

5 à 10% des diabétiques sont victimes d'amputation. Le diabète augmente de 15 fois le risque d'amputations des membres inférieurs (orteil, pied ou jambe) 20 à 25% des diabétiques consultent au moins une fois dans leur vie pour une lésion du pied ; 3.000 à 5.000 amputations (orteil, pied, jambe) sont provoquées chaque année par le diabète. L'amputation : l'obstruction de vaisseaux se rendant aux pieds peut provoquer une gangrène à l'origine d'une amputation. Près de 70% des amputations concernent des personnes atteintes de diabète. Un diabétique est amputé d'un membre inférieur toutes les 30 secondes.

50.000 amputations sont effectuées chaque année aux États-Unis. Les lésions des pieds sont responsables de 25% des journées d'hospitalisation chez un diabétique. Le diabète est la deuxième cause d'amputation. La gangrène des extrémités est 40 fois plus fréquente chez les diabétiques. L'artérite des membres inférieurs nécessite l'apport de 20 fois plus d'oxygène pour aider une plaie à cicatriser. Dans les pays développés, près de 5% des diabétiques souffrent d'un problème au pied.

Les lésions des pieds sont la principale cause d'admission à l'hôpital des personnes atteintes de diabète. Toutes les 30 secondes un diabétique perd une jambe

Risques « du pied du diabétique »

Le diabétique présente des troubles de la sensibilité à la chaleur et au froid. Il présente également une diminution de la sensation de douleur : il ne perçoit pas les traumatismes pouvant survenir sur le pied et peut se blesser sans s'en apercevoir. Il présente souvent une sécheresse de la peau provoquant des fissures pouvant être à l'origine d'infections. Des déformations des pieds entraînant des callosités peuvent survenir et être sources de blessures ultérieures. Une lésion du pied négligée et insuffisamment prise en compte comme elle le devrait, peut malheureusement avoir des conséquences graves comme une amputation.

Les pieds, qui peuvent avoir perdu leur sensibilité, sont plus exposés aux blessures. Soigner ses pieds, avoir une hygiène irréprochable, couper les ongles, avoir des chaussures confortables et consulter régulièrement un podologue limitent les risques de voir survenir des lésions du pied, très préjudiciables pour les diabétiques.

Laver chaque jour les pieds à l'eau tiède et au savon. Bien sécher et essuyer entre les orteils afin d'éviter l'apparition de mycose entre les doigts de pied pouvant provoquer une surinfection. Appliquer une crème hydratante si la peau des pieds est sèche. Poncer les durillons et les cors à la pierre-



ponce, par exemple.

Ce qu'il faut éviter

Éviter les ongles trop courts et de les couper trop vifs (il est conseillé de les limer). Ne pas utiliser un instrument tranchant pour les cors et durillons. Éviter de prendre des bains de pieds prolongés. Éviter de marcher pieds nus. Changer ses chaussettes tous les jours. Éviter de porter des chaussettes neuves plus de 4 heures et les choisir en coton ou en fibres naturelles.

Ce qu'il faut faire

Acheter ses chaussures en fin de journée lorsque les pieds sont plus enflés. Plusieurs paires sont nécessaires pour varier les appuis et frottements. Passer la main dans les chaussures avant de les mettre afin de s'assurer de l'absence d'éléments pouvant être sources de traumatismes comme par exemple des cailloux. Limiter les talons à 5 cm de hauteur. Mettre des chaussettes au cours de toutes les saisons, même l'été. Préférer les chaussures à lacets. Choisir des chaussures souples. Ne pas porter de vieilles chaussures qui peuvent être sources de traumatisme et les jeter. Attention aux chaussures neuves ou mal adaptées. Porter des chaussures qui auront été inspectées avant d'être portées. Choisir des chaussures un peu plus grandes que la taille des pieds afin de ne pas être trop serrés. Avoir, si possible, 2 à 3 paires de chaussures qu'il faut mettre en alternance. Ne pas utiliser de bouillotte, de couverture chauffante et éviter les bains chauds car la chaleur augmente le risque de brûlure. Ne pas oublier d'être à jour de sa vaccination antitétanique. Examiner les pieds tous les jours. Utiliser un miroir. Se faire aider. Vérifier l'absence de plaie, de durillons, de mycose... Consulter au moindre doute afin d'éviter gangrène et amputation.

En cas de blessure du pied

Laver à l'eau et au savon de Marseille
Désinfecter la plaie
Consulter un médecin en urgence
Faire un prélèvement bactériologique afin d'identifier le germe en cause et mettre en place une antibiothérapie adaptée
Éviter l'appui du pied

Découper la chaussure si nécessaire

Prévoir un antibiotique à large spectre et des anticoagulants. Toute plaie du pied (frottements, ongles incarnés...) souvent non ressentie comme telle, risque de ne pas se cicatriser et évoluer vers une gangrène en



quelques heures. Limiter les facteurs de risques associés HTA, tabagisme, mauvais contrôle de la glycémie, sédentarité, alcoolisme, hypercholestérolémie doivent être repérés et traités.

Patients à risque

assurer la protection des pieds des : diabétiques présentant des problèmes articulaires, des troubles de la vision, des fourmillements dans les pieds, des douleurs ou des crampes, la peau fragile et sèche.

Les grades du pied diabétique :

- Grade I : ulcère superficiel, pas d'atteinte des tissus profonds
- Grade II : extension aux tendons, capsule et os
- Grade III : abcès, ostéomyélite, ostéoartrite, tendinite...
- Grade IV : début de gangrène (un orteil...)
- Grade V : gangrène étendue...

Éviter l'amputation

Toutes les 30 secondes, un diabétique est amputé à cause du diabète. Près de 70% des amputations concernent des personnes atteintes de diabète. La plupart des amputations débutent par un ulcère au pied.

Évaluer l'efficacité

- S'assurer que :
 - les ongles sont bien coupés
 - l'absence de mycose
 - l'absence de talons fendillés
 - les chaussures ne représentent pas de risque
- Le diabétique ne marche pas pieds nus
- Consultation régulière d'un podologue
- Aide possible de l'entourage si problème visuel ou manque de souplesse.

Source : Santé Médecine

MÉNOPAUSE ET DIABÈTE

Les effets de la pathologie chez la femme

La ménopause est un changement hormonal qui survient chez la femme vers 50 ans. Certains effets sont similaires à ceux du diabète à cet âge (prise de poids, baisse de la libido...) ou s'y ajoutent (bouffées de chaleur, anxiété...).

Ces effets ont parfois des répercussions sur l'équilibre glycémique et le diabète. Un traitement hormonal substitutif (THS) est possible.

Ménopause et pré-ménopause : définition

La ménopause* marque la fin du cycle menstruel et des ovulations. Cet état est le résultat d'un changement hormonal qui survient autour des 45-50 ans (préménopause) et peut durer plusieurs années.

Le métabolisme de la femme produit moins d'œstrogènes et de progestérones (les hormones féminines), ce qui provoque l'irrégularité des cycles menstruels et la diminution des règles, puis l'arrêt définitif de la sécrétion hormonale des ovaires (fin des règles). Ces changements hormonaux produisent des effets psychologiques et physiologiques sans gravité mais contraignants tels que : bouffées de chaleur, troubles de l'humeur, du sommeil, maux de tête... effets qui peuvent durer aussi de quelques mois à plusieurs années.

Certaines conséquences peuvent être plus graves pour la santé, comme l'augmentation du risque cardio-vasculaire et du risque de fracture (ostéoporose). La nature et l'intensité de ces troubles varient d'un sujet à l'autre, ce qui explique que toutes les femmes ne vivent pas cette période de transition de la même manière.

Ménopause et équilibre glycémique

La diminution de la progestérone et de l'œstrogène entraîne des variations de la glycémie car ces hormones jouent un rôle dans la réaction des cellules à l'insuline. Ces variations glycémiques sont difficiles à prévoir et varient d'un individu à l'autre. Certaines femmes diabétiques ressentent davantage ces variations au moment de la ménopause, elles font plus d'hyperglycémies surtout quand les règles sont très irrégulières. La période de la ménopause peut donc nécessiter une adaptation du traitement du diabète (oral ou injectable) pour retrouver un bon niveau d'équilibre glycémique.

Lorsque la femme n'a plus de règles du tout, l'état de ménopause est dit stable (femme ménopausée), il n'existe plus de fluctuation des hormones ovariennes et le diabète redevient plus équilibré.

Des effets communs

Cette période est à surveiller chez la femme diabétique car ménopause et diabète ont des effets communs qui peuvent se croiser ou se cumuler : prise de poids, augmentation du risque cardio-vasculaire, sécheresse vaginale, dépression... On sait que ces troubles peuvent eux-mêmes avoir un "effet boomerang" sur l'équilibre glycémique.

Diabète et précocité de la ménopause

Seules les patientes diabétiques de type 1 ont en moyenne un âge de ménopause un peu plus avancé que les femmes non diabétiques.

Prise de poids et ménopause
Certaines femmes prennent du poids à cette période. Cet effet est davantage lié à l'âge. S'opèrent en fait des changements physiques et une modification de la répartition des graisses : diminution de la culotte de cheval mais augmentation de la graisse du tour de taille (abdomen) entraînant une moins bonne action de l'insuline (insulinorésistance) et une augmentation de la glycémie. Il est donc nécessaire de compenser ce changement par un renforcement de l'activité physique et des mesures hygiéno-diététiques.

Distinguer hypoglycémies et bouffées de chaleur
Les bouffées de chaleur sont fréquentes puisqu'elles surviennent chez 50 à 80% des femmes ménopausées. Elles durent souvent quelques années et diminuent en moyenne 5 ans après la ménopause. Il est parfois difficile de distinguer une bouffée de chaleur d'une hypoglycémie, le seul moyen est de mesurer la glycémie quand



survient la bouffée de chaleur. Le traitement hormonal substitutif (THS) ou "traitement de ménopause" consiste à prendre des hormones féminines (œstrogènes et éventuellement progestatifs) afin de reproduire la sécrétion hormonale d'avant la ménopause. Son intérêt principal est d'éviter ou de limiter certains troubles comme les bouffées de chaleur, la sécheresse vaginale, certaines douleurs articulaires, et d'améliorer le sommeil.

Le diabète n'est pas une contre-indication en soi à l'utilisation du traitement hormonal substitutif, mais les contre-indications sont plus fréquentes chez les femmes diabétiques : l'hypertension (précautions quant aux œstrogènes à utiliser)

Le surpoids (en particulier chez les diabétiques de type 2) qui favorise notamment les phlébites, une complica-

tion du THS. Les femmes qui ont certains problèmes vasculaires comme l'athérome (dépôts de cholestérol dans les artères) ou qui ont eu un infarctus ou un accident vasculaire cérébral ne peuvent pas se voir prescrire un traitement hormonal substitutif.

Notes

*Le langage courant emploie sans distinction le mot de "ménopause" pour qualifier cette période de transition qui va du début des changements hormonaux (préménopause), à l'absence de règles (post-ménopause), en passant par les troubles associés (bouffées de chaleur, troubles de l'humeur...)

BIEN VIVRE LA MALADIE

Traitement au quotidien

Que l'on soit un homme ou une femme, type 1 ou 2, jeune ou âgé, vivre avec un diabète n'est pas chose facile. De l'annonce du diagnostic aux relations avec les soignants en passant par l'alimentation, l'auto-surveillance de la glycémie, la pratique d'une activité physique... cette rubrique est faite pour vous.

L'annonce du diagnostic

Le diabète appartient à ces maladies qui se développent dans l'ombre, sans montrer, au début, de signes particuliers. Comme souvent, la découverte et l'annonce de la maladie sont un choc. Tout allait bien, on ne se sentait pas malade et puis tout s'écroule, avec des conséquences sur la vie personnelle et professionnelle.

La gestion de la glycémie

Pour la personne diabétique, l'équilibre glycémique oblige à une autosurveillance régulière pour éviter les variations de la glycémie — un taux de sucre dans le sang trop élevé (hyperglycémie) ou trop bas (hypoglycémie) — pouvant entraîner des complications. Nutrition et alimentation avec un diabète : y a-t-il un régime pour diabétique ?

Compte tenu de leurs effets sur la glycémie, on comprend que l'alimentation et la nutrition jouent un rôle essentiel dans le traitement du diabète. Si l'on peut se faire plaisir et manger de tout quand on est diabétique (voir pour cela nos idées menus et recettes), il est important de manger équilibré et sans excès.

L'activité physique

La prise de poids, l'obésité et la sédentarité sont des facteurs de risque aggravants pour le diabète. L'activité physique (sous forme de sport ou d'exercices) est donc nécessaire. Elle doit être régulière et adaptée au profil de la personne. Comme l'alimentation, l'activité physique fait partie du traitement. Trouvez des idées pour bouger en prenant, là aussi, du plaisir.

Les soignants

Les traitements médicaux et les relations avec les médecins sont au cœur du dispositif de soin : médecin généraliste et diabétologue, mais aussi diététicien, pédicure-podologue ou encore ophtalmologue, pharmacien, psychologue... Pourquoi consulter ces professionnels de santé ?

Quels rôles jouent-ils dans le traitement ?

50E ANNIVERSAIRE DE L'ASSASSINAT DE JOHN F. KENNEDY

Un documentaire de 26 secondes, l'un des moments fondateurs de l'histoire de l'image du XXe siècle

Il s'agit du film amateur le plus célèbre au monde. Vingt-six secondes de pellicule qui captent sur le vif l'assassinat de John F. Kennedy à Dallas, dont les États-Unis commémorent, ce 22eme jour du mois de novembre, le 50^e anniversaire.

SYTHÈSE : IDIR AMMOUR

Jamais dans l'Histoire, un fait de cette dimension n'avait été saisi de la sorte, offrant ainsi à quiconque la possibilité de revivre sans fin, dans une fascination quasi-morbide, cet événement qui traumatisa profondément l'Amérique. Peu après le 22 novembre 1963, l'Amérique découvrait les images de l'assassinat de Kennedy issues d'un film amateur de 26 secondes. Un document qui, selon l'historien du cinéma Jean-Baptiste Thoret, a profondément marqué le septième art américain. Lorsque, Abraham Zapruder, tailleur de profession, utilise ce jour là, pour la première fois sa caméra 8 mm, il est très loin de se douter que son film amateur s'inscrira à jamais dans la mémoire collective. Pour Jean-Baptiste Thoret, enseignant et historien du cinéma, auteur de "26 secondes, l'Amérique éclaboussée" (éd. Rouge profond, 2003), ce document maintes fois vu constitue "l'un des moments fondateurs de l'histoire des images du XXe siècle". Un film "matrice" qui bouleversera les codes du cinéma hollywoodien. Jugée trop violente, la diapositive 313 tirée du film d'Abraham Zapruder resta longtemps inédite. Une censure qui a alimenté les thèses conspirationnistes. Sur les 477 photogrammes que comporte la pellicule d'Abraham Zapruder, le 313e demeure le plus controversé. Parce qu'il correspond au moment où la deuxième balle traverse la tête de JFK, le cliché fut longtemps censuré pour son caractère violent. Le grand public aura finalement attendu 12 ans avant que le film ne soit pour la première fois montré dans son intégralité, malgré que l'auteur de la vidéo demande lui-même à ce que le magazine "Life", à qui il vendit son "reportage", de ne pas la publier. Mais le traumatisme avait déjà opéré. Dans ce qui peut s'apparenter à un exercice cathartique, plusieurs cinéastes avaient déjà intégré l'esthétique de l'image manquante. Dès 1967, comme le rappelle Jean-Baptiste Thoret, "Bonnie and Clyde"



d'Arthur Penn, qui fut conseiller technique de JFK, s'achève sur un bout de crâne jaillissant de la tête de Warren Beatty. Quelques années plus tard, Michael Cimino dans "Voyage au bout de l'enfer" met en scène, sans rien dissimuler, les séances de roulette russes auxquelles s'adonnent des prisonniers américains au Viet Nam. Parallèlement, tout un genre de cinéma d'horreur dit réaliste reproduisait de sanglantes explosions de têtes, dont l'assassinat de Kennedy "fut l'incontestable source", écrit l'historien.

La figure du tueur isolé

Il n'apparaît pas sur le film de Zapruder, mais son ombre va planer sur tout un pan du cinéma américain. Lee Harvey Oswald, le principal suspect de l'attentat contre JFK, a longtemps nourri la peur collective du tireur fou embusqué au dernier étage d'un immeuble. Nouvelle figure de la terreur, le sniper solitaire et implacable fait son apparition dans plusieurs films policiers à la violence crue. Dans "L'Inspecteur Harry" de Don Siegel (1971), Clint Eastwood traque un dénommé Scorpion qui abat des innocents

depuis les toits de San Francisco. Dans "La Théorie des dominos" de Stanley Kramer (1977), Gene Hackman se voit contraint de jouer le tireur d'élite pour le compte d'une organisation criminelle. Bien plus tard, Clint Eastwood, encore lui, essaiera dans le thriller "Dans la ligne de mire" de Wolfgang Petersen (1993) de déjouer les plans d'un tueur souhaitant éliminer le président américain... Aucun film dans l'histoire du cinéma, à en croire Jean-Baptiste Thoret, n'a été autant décortiqué que celui du tailleur de Dallas. Nombre de journalistes, d'historiens et de conspirationnistes ont analysé, image par image, le film d'Abraham Zapruder "censé détenir la vérité". Une "investigation esthétique" que le cinéma américain va reproduire dans des longs-métrages où le document amateur, filmé ou simplement sonore, joue un rôle déterminant dans l'enquête. Ainsi dans "Blow Out" de Brian De Palma (1981), un ingénieur du son, interprété par John Travolta, croit déceler dans une bande audio un coup de feu qui discréditerait la thèse de la mort par accident d'un politicien en vue. De même dans "Conversation secrète" (1974), Francis Ford Coppola met en scène un

expert en filature que les conciliabules d'un couple enregistrées à la sauvelette met sur la piste d'un meurtrier.

Le cinéma paranoïaque

Loin de faire éclater la vérité, les 26 secondes de Zapruder, analyse Jean-Baptiste Thoret, ont plutôt donné lieu à un "délire interprétatif" qui "ont fait sombrer le pays dans le fantasme d'une conspiration aux ramifications invisibles". Depuis, on ne compte plus le nombre de films ayant le complot pour trame de fond. De "À cause d'un assassinat" (1974) à "Jeux de pouvoir" (2009) en passant par "Les Trois jours du Condor" (1975) ou encore "Ennemi d'État" (1998), les grandes machinations inondent un cinéma américain contemporain qu'on croirait atteint de paranoïa chronique. Il y a peu cependant, le film "Parkland" de Peter Landesman revenait sur l'assassinat du président Kennedy en se tenant aux faits accrédités par la version officielle. Comme une anti-thèse au "JFK" d'Oliver Stone qui, en 1991, réanimait les doutes concernant la culpabilité du seul Lee Harvey Oswald.



LE PEINTRE KHALED BOUKRAA EXPOSE À ALGER

"Les fenêtres du cœur", invitation à partager une vision "intérieure"

Le peintre algérien Khaled Boukraa présente jusqu'au 10 décembre à la galerie Asselah Hocine (Alger) l'exposition "Les fenêtres du cœur", regroupant une trentaine de toiles marquées par une recherche esthétique basée sur l'harmonie ou la confrontation des couleurs que l'artiste magnifie dans des configurations abstraites et semi-abstraites. Inaugurée dimanche, cette exposition organisée par l'Etablissement Arts et Culture d'Alger, invite le visiteur partager la vision "intérieure" du peintre sur des thèmes comme la nature, le patrimoine architectural et culturel algérien ou encore sur des préoccupations d'ordre personnel comme l'amitié ou l'enfance. Avec des titres aussi divers que "Ouled Nail", "La



danse de l'âme" ou encore "Les femmes de mon pays", les toiles de cet artiste autodidacte originaire de M'slia, peintes à l'huile ou à l'acrylique, mettent en avant le jeu entre différentes taches de couleurs (orange, bleu ciel, jaune, rose, etc.) pour faire apparaître des formes familières (cavaliers, violoncellistes, bâtisses historiques,...), donnant aux tableaux un aspect étrange et expressif, entre le figuratif et l'abstraction. Dans d'autres œuvres, comme la série "déchirures", Khaled Boukraa propose un travail sur des matériaux de récupération (bois, cordes), à travers un découpage de la matière physique de la toile dont il reconfigure les formes avec des noeuds et des attaches afin de "symboliser les liens avec des êtres

chers", explique-t-il. Dans ces tableaux aux formes reconstruites, l'artiste dit également s'être inspiré d'une anecdote sur le philosophe allemand Emmanuel Kant qui, interrogé par des amis sur des tableaux de maisons en ruines dans son bureau, disait "il n'y a rien qui me donne plus envie de bâtir que la vision de ces ruines". Né à Damas (Syrie) en 1970, Khaled Boukraa compte à son actif plusieurs expositions individuelles et collectives en Algérie, en Tunisie et au Qatar. Il a également illustré des couvertures de romans d'écrivains arabes comme "L'archipel des mouches" de l'algérien Bachir Mefti et "Imaraa Kharedj Ezzaman" (Une femme hors du temps) de l'auteure palestinienne Seloua Al Bouna.



ACCUSÉ

levez-vous !



SOLITUDE

Origines d'une phobie

Nabil a aujourd'hui 43 ans. Il n'est toujours pas marié parce qu'il a les femmes en horreur. Les rumeurs les plus folles et les plus abjectes courent à son sujet, l'accusant de tous les maux et de toutes les déviations. Pourtant il n'en est rien ; Nabil est innocent. Il déteste les femmes à cause de l'une d'entre elles. A cause d'une histoire insolite qui lui est arrivée, il y a de cela huit ans, en septembre 2005.

PAR KAMEL AZIOUALI

En 2005, Nabil avait trente-cinq ans et des frustrations à revendre. Il n'était pas encore marié à cause du problème de logement. Ce ne sont pourtant pas les bonnes « occasions » qui lui avaient manqué.

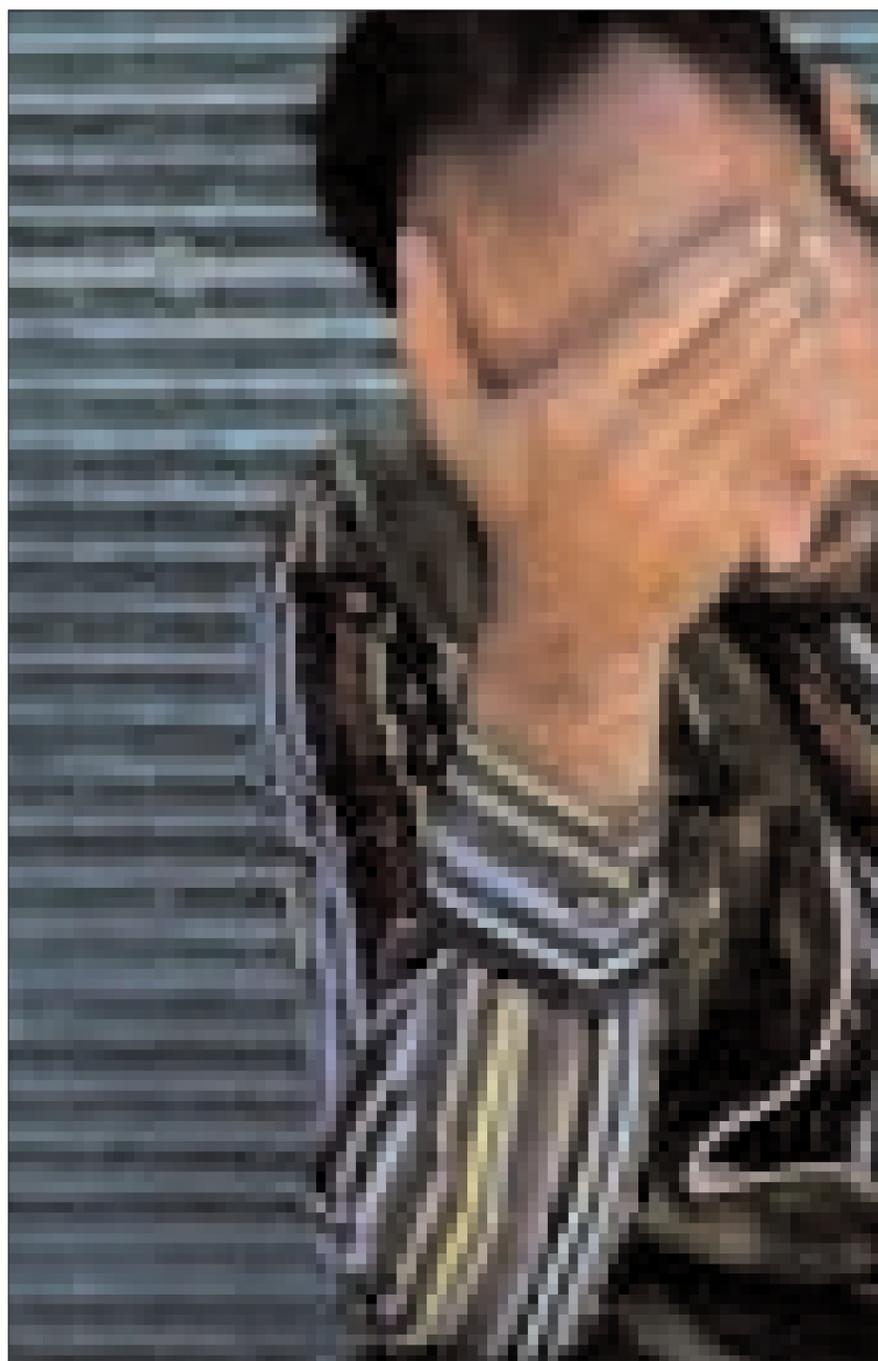
Il y a eu d'abord Ilhem, sa collègue de bureau. Elle était belle. Tellement belle que son cœur battait à un rythme infernal chaque fois qu'elle posait son regard sur lui. Il lui avait fait part de son désir de l'épouser et elle avait rougi. C'était la preuve que l'idée ne lui déplaisait pas. Mais quand il lui avait dit qu'il n'avait qu'une salle de bains aménagée en chambre à lui offrir, elle l'avait plaqué. En son for intérieur, Nabil lui avait donné raison. Elle était très belle ; elle avait donc le droit d'espérer un meilleur sort que celui de dormir dans une salle de bains.

Il y a eu aussi Souad, la rouquine. Elle n'était pas aussi belle qu'Ilhem, mais Dieu l'avait dotée d'un charme, d'une gentillesse et surtout d'un sourire exceptionnels. Ah ! Le sourire de Souad ! Ensorcelant ! Quand ses lèvres s'étirent, la grisaille s'estompe et le printemps s'installe en plein janvier. C'était une fée, Souad. Quand elle avait appris les conditions dans lesquelles elle vivrait avec le brave jeune homme qu'était Nabil, elle lui fit savoir, poliment, que le mariage ne faisait pas partie de ses « priorités immédiates ». Une manière de lui dire : « Si tu veux vraiment te marier, tu as intérêt à aller chercher ailleurs ».

Il s'en alla, mais ne chercha plus de femme.

Il était convaincu que tant qu'il n'avait pas de logement, à lui tout seul, il ne pourrait jamais se marier avec une fille ressemblant à celle de ses rêves.

Et c'est ainsi que, progressivement, s'imposa dans son esprit que seule une fille quelconque, dont personne n'aurait voulu, accepterait de lier son sort au sien. Mais ce matin-là, à la station d'autobus de la Place des Martyrs, une superbe brune lui avait souri et lui avait fait changer d'avis. Si elle lui avait souri, c'est qu'il lui



plaisait, se dit-il. Une voix secrète lui chuchota que c'était l'âme-sœur tant attendue qui avait décidé finalement de se manifester au moment où il s'y attendait le moins. Alors, contrairement aux autres jours où il effectuait le trajet Place des Martyrs- Place du 1er Mai à pied, ce matin-là, il décida de prendre le bus. Le même bus que la belle qui, maintenant, faisait semblant de l'avoir oublié puisqu'elle ne le regardait plus.

Après quelques minutes d'attente, durant lesquelles Nabil ne jugea pas le moment propice pour une tentative d'approche, arriva un bus. Et comme il n'y avait pas beaucoup de monde, le célibataire endurci n'eut aucune peine à s'asseoir à côté de la jolie brune, qu'il voyait de plus en plus comme celle que le destin lui avait réservée.

A un moment donné, et alors que l'autobus avait déjà effectué quelques centaines de mètres, la jeune femme s'écria, contre le

passager qui se trouvait en face d'elle :

- Non, mais ça ne va pas ? lui lança-t-elle avec mépris et indignation.

L'autre, visiblement surpris, tout comme Nabil du reste, demanda d'une voix tremblante.

- Que vous ai-je fait, ya k'hti?

- Je ne suis pas ta sœur ! rétorqua l'autre d'une voix désagréable. Et ne fais pas l'innocent. Cela fait un bon moment que tes pieds n'arrêtaient pas de toucher les miens...

- Oh ! Excuse-moi... je ne l'ai pas fait exprès...

- Vous dites tous, ça ! Mais vous êtes tous les mêmes ! Tous des vicieux !

Nabil voulait intervenir, mais hésitait parce qu'il n'avait pas très bien compris de quoi il retournait. De plus, l'autre était du genre costaud. Une vraie armoire à glace comme on dit.

L'autre finit par s'énerver.

- Ah ! Nous sommes tous les mêmes ? Eh bien, tu te trompes ! Il m'est

impossible d'accorder le moindre intérêt à une femme qui n'a pas de pudeur et qui est laide en plus ! Tu t'es déjà vue dans une glace ?

Et l'irréparable se produisit, la jeune fille leva son bras droit et gifla le voyageur. Là, Nabil crut bon d'intervenir.

- Annâalou chitane, ya djmaâ ! Annâalou chitane, ya djmaâ !

L'homme était resté très calme, il regarda bien la belle brune dans les yeux et lui déclara sur un ton d'une incroyable froideur.

- Tu m'as giflé ? Tu as de la chance d'être une femme, sinon je t'aurais massacrée ! Mais ne t'inquiète pas ! Je finirai par rencontrer ton frère, ton père... et tu verras comment je les massacrerai.

Et Nabil, comme dans le plus horrible des cauchemars, entendit la femme lui répliquer :

- Pourquoi attendre de rencontrer mon frère ou mon père ? Mon mari est là... Tu n'as qu'à te mesurer à lui si tu es un homme.

Nabil regarda autour de lui. Elle avait un mari ? Mais où était-il ? Il ne l'avait pas vu !

Le malheureux comprit tardivement. L'homme le regarda avec des yeux rouges de colère :

- C'est toi, le mari ? Tu es avec elle et elle se comporte comme une chèvre sans berger ! Eh bien tu vas payer le malheureux geste de ta femme ! hurla le colosse.

- Mais elle n'est pas ma femme ... Je ne la connais même pas ! C'est la première fois que je la vois, wach bik ? Il y a erreur...là !

- Et en plus tu es lâche... Et les lâches je ne les aime pas... Ton compte est bon, mon ami !

Sourd aux explications décousues de Nabil, l'autre se jeta sur lui et lui donna des coups poings à assommer un dromadaire.

Des gens finirent par maîtriser le fou furieux, mais seulement, une fois que Nabil eut reçu la raclée de sa vie.

Nabil fut accompagné à l'hôpital Mustapha où lui fut remis un certificat d'incapacité d'une semaine. On lui demanda s'il connaissait la personne qui l'avait tabassé et il répondit avec des phrases si décousues que les gens qui l'avaient entendu ne savaient plus s'il avait été agressé par un homme ou par une femme.

Puis, il redescendit du bus et rentra chez lui. Quant à la belle jeune femme, il ne l'avait plus revue.

Quand sa mère, ses frères et ses sœurs eurent vu ses yeux au beurre noir et ses pansements, ils lui demandèrent ce qui lui était arrivé, et il répondit qu'il ne le savait pas.

Aujourd'hui, huit ans après cet incident, Nabil est toujours célibataire bien qu'il ait réussi à acheter un logement et une voiture... Ce qui s'est passé ce matin-là, l'avait dégoûté à jamais des femmes.

K. A.

BÉBÉ EN HIVER

Trop froid, trop chaud, comment l'habiller ?

Les bébés sont difficiles à habiller en hiver, les passages de l'extérieur glacé aux intérieurs chauffés, voire surchauffés, ne sont pas faciles à gérer.

Le système de régulation thermique, qui permet de maintenir la température du corps à 37°C, n'est pas encore mature pendant les tout premiers mois de la vie.

Les

bébés souffrent donc plus que nous du froid (et du chaud, mais c'est moins de saison !). Par ailleurs, ils n'ont pas les mêmes facilités que nous, ou que les grands enfants, pour nous exprimer leur inconfort, donc ce sont les parents qui décident seuls comment les habiller.

Ne pas s'interdire les sorties...

Ce n'est pas parce qu'il fait froid que bébé ne peut pas sortir.

Les toutes premières semaines, il vaut certes mieux garder bébé au chaud, ou éventuellement contre vous dans un porte-bébé... Mais à partir de deux mois, les enfants peuvent sortir sans problème en poussette - évitez simplement le brouillard.

Et bien sûr, assurez-vous que bébé est à l'abri de la pluie.

À condition de respecter ces conseils, les sorties sont plutôt bénéfiques pour les tout-petits.

Comment garder bébé au chaud en hiver ?

Disproportionnée par rapport au reste du corps et dénuée de cheveux la plupart du temps la tête de bébé va entraîner une perte de chaleur importante, bonnets ou chapeaux sont

donc de rigueur!

Misez sur les textiles doux qui ne le démangeront pas... mais aussi sur les cagoules ou chapeaux que vous pourrez nouer sous le menton.

Ne pas oublier les extrémités.

Les mains et les pieds se refroidissent plus vite encore que le reste !

Il est donc important de les couvrir avec soin, et de vérifier si bébé ne s'est pas débarrassé de ses gants ou de ses chaussettes en chemin.

• Multiplier les couches de vêtements, d'abord elles vous aideront à débarrasser bébé rapidement quand vous arrivez dans un endroit chauffé (ou surchauffé).

Et elles sont aussi le meilleur atout contre le froid, parce que l'air entre deux couches est lui aussi isolant. Mettez donc sur des vêtements amples que vous superposerez.

Comment savoir si votre bébé a chaud ou froid ?

Un bébé qui a trop chaud va transpirer et respirer bruyamment.

Un bébé qui a trop froid aura les mains très froides (dans le doute, vous pouvez aussi vérifier la température de son cou ou de son avant-bras).

VITAMINE C ET RHUME

Fin d'une croyance populaire

Selon une croyance ancrée dans les esprits, une petite cure de vitamine C avant l'hiver prévient les affections hivernales. Cette relation a été clairement démentie il y a plusieurs années par une analyse australienne...

La vitamine C ne prévient pas les rhumes

À l'approche de l'hiver, nombre de personnes accentuent leurs apports en vitamine C, dans l'espoir d'éviter les rhumes et autres affections hivernales.

Cet effet a été de nouveau démenti par une analyse australienne de la littérature. Plus d'une cinquantaine d'études portant sur ce thème, datant de 1944 à 2004, ont été examinées.

Les auteurs concluent que la prise de vitamine C ne réduit pas le risque d'être victime d'un rhume. Notons que dans certaines études, les doses de vitamine C consommées allaient jusqu'à 2 grammes par jour.

La vitamine C inutile pour traiter le rhume ?

Toutefois, les personnes qui, malgré la prise de vitamine C, ont attrapé un rhume, présentaient une affection d'une durée plus courte. Mais attention, cette réduction de la durée est très peu significative, inférieure à 10%, ce qui représente l'équivalent d'à peu près une demi-journée.

Et de plus, elle n'est effective qu'en prévention, c'est-à-dire si la vitamine C est prise régulièrement avant l'apparition des premiers symptômes du rhume. Une fois le rhume déclaré, c'est trop tard.

Selon les auteurs, cet effet biologique observé contre celui d'un placebo est mineur et « discutable ».



LA BIÈRE...

Un remède contre le diabète et le cancer ?

Selon des chercheurs de l'Université de Washington, la bière pourrait avoir des effets bénéfiques sur certaines inflammations, le diabète, certaines formes de cancer et même jouer sur la perte de poids. Alors qu'on vante depuis plusieurs années les vertus du vin pour ses propriétés bénéfiques au niveau cardiovasculaire, des chercheurs de l'Université de Washington révèlent que la bière aussi pourrait être intéressante pour la santé. Selon eux, elle aurait des effets curatifs sur le diabète, certaines formes de cancer et d'inflammation et même dans la perte de poids. Plus précisément, ces affirmations se basent sur l'étude des humulones, des molécules dérivées du houblon qui donnent à la bière son goût si particulier.

De précédentes études ont démontré in vitro que ces substances auraient plusieurs propriétés bénéfiques notamment anti-bactériennes et anti-oxydantes. Des conclusions qui suggèrent qu'elles pourraient être utilisées comme traitement de certains troubles.

D'où l'intérêt des chercheurs américains qui se sont penchés sur la configuration des fameuses molécules. "Maintenant que nous avons les bons résultats, ce qui se passe pour l'houblon amer dans le processus de brassage de la bière a beaucoup plus de sens", a déclaré Werner Kaminsky, professeur agrégé de chimie à l'université de Washington et auteur principal de l'article publié dans la revue *Angewandte Chemie International Edition*.

Lui et son équipe ont utilisé une cristallographie aux rayons X pour déterminer la structure exacte des humulones et



certaines de leurs dérivés qui sont produits à partir du houblon au cours du brassage.

Les scientifiques ont ainsi observé que pendant le brassage les molécules d'humulones sont réorganisées pour contenir un anneau à cinq atomes de carbone au lieu de six.

À la fin du processus, deux groupes latéraux sont formés et quatre configurations sont dès lors possibles : les deux groupes peuvent être au-dessus, en-dessous, à gauche ou à droite de l'anneau.

De la bière, oui mais toujours avec modération

Selon leur disposition, elles sont susceptibles de s'associer correctement comme un écrou et un boulon. Si elles ne s'assemblent pas, en revanche, elles peuvent être totalement incompatibles.

"Cela reviendrait à placer une main droite dans un gant de la main gauche" explique Werner Kaminsky cité par *Atlantico.fr*; suggérant que la structure adoptée serait donc d'importance pour obtenir de réels effets. En particulier, si les chercheurs souhaitent incorporer ces substances dans de nouveaux produits pharmaceutiques.

Bien que Kaminsky et ses collègues prêtent donc des effets bénéfiques à la bière et à ses composés, ils soulignent l'importance d'une consommation modérée :

"La consommation excessive de bière ne peut être recommandée pour rester en bonne santé".

Mais "les humulones isolées et leurs dérivés eux peuvent être prescrits dans certains cas", estime Kaminsky. Reste à bien les agencer.

FOOTBALL, DERBY KABYLO-KABYLE

JSK-MOB une "première" en ligue 1

La JS Kabylie et le MO Béjaïa s'apprêtent à disputer le premier derby kabyle dans leur histoire en Ligue 1, au stade 1er-Novembre de Tizi-Ouzou, à l'occasion du match de la 13^e journée du championnat national de Ligue 1.

PAR MOURAD SALHI

Ce derby kabyle, premier, donc, entre les deux formations kabyles en Ligue 1, prévu initialement samedi à partir de 16h a été finalement avancé à 15h. Les Crabes, qui n'ont jamais rencontré les Canaris en Ligue 1, effectueront un déplacement périlleux dans la ville des Genêts. Après le "semi-échec" concédé contre l'USM Harrach, sur les terres de cette dernière, les Canaris du Djurdjura ont repris lundi le chemin des entraînements. Conscient de l'importance et la difficulté de cette empoignade, le premier responsable à la barre technique, Azzedine Aït Djoudi, n'a accordé qu'une seule journée de repos aux joueurs après cette sortie du côté Lavigerie. Les coéquipiers de Ebossé, qui restent sur deux belles performances à domicile, tenteront de maintenir cette dynamique sur leurs bases contre les voisins du MO Béjaïa. Les Canaris du Djurdjura, qui restent toujours leaders avec un total de 22 points, en compagnie de deux autres formations, à savoir l'USM Alger et l'ES Sétif, doivent retrousser leurs manches pour réussir leur sortie à domicile qui ne sera pas une simple sinécure contre une équipe de Béjaïa qui est en train de revenir petit à petit avec le retour à la barre technique de Abdelkader Amrani. Une rencontre, par conséquent, très indécise qui mettra aux prises deux clubs de la Kabylie aux objectifs diamétralement opposés. Les Kabyles de Tizi comptent remporter ce match à domicile pour rester scotchés au peloton de tête, alors que ceux de Béjaïa visent une autre belle performance pour confirmer leur retour sous la houlette de Amrani et améliorer du coup leur



classement général. "Le match entre la JSK et le MOB sera, avant tout, une fête du football", a déclaré le boss kabyle Mohand Chérif Hannachi qui confirme que sa formation ne manque de rien pour remporter les trois points qui seront mis en jeu sur ses bases. De son côté, l'entraîneur en chef, Azzedine Aït Djoudi, confirme que le MOB sera le bienvenu à Tizi, mais son équipe n'a plus le droit de laisser filer le moindre point sur ses bases. "Désormais, on n'a plus le droit à l'erreur à domicile. Il nous reste encore trois matchs à jouer dont deux au stade 1er-Novembre, on doit faire de notre mieux

pour les gagner tous pour terminer sur une bonne note", a déclaré Azzedine Aït Djoudi.

Contre les camarades de Mourad Berrafane, l'ancien Canari, le club phare du Djurdjura doit prendre très au sérieux ce match et se concentrer jusqu'à la dernière seconde de la partie.

Côté préparatifs, les deux entraîneurs profitent de cette période qui précède la prochaine journée, prévue samedi, pour remédier aux lacunes et préparer comme il se doit ce derby tant attendu par les deux galeries.

M. S.

FC VALENCE

Sofiane Feghouli nominé pour le Lion d'Or 2013

L'international algérien du FC Valence Sofiane Feghouli est nominé pour le Lion d'Or 2013, trophée récompensant le meilleur footballeur africain de l'année, décerné par le journal sportif marocain *El Mountakhab*. C'est la seconde fois de suite que le joueur algérien est en lice pour ce trophée. Outre le milieu offensif algérien, neuf autres joueurs, dont deux de pays arabes, sont

présents dans la liste des 10 présélectionnés pour remporter le trophée 2013. Il s'agit de Mehdi Benatia (Maroc-AS Rome), Mohamed Aboutrika (Egypte-Al Ahly), Didier Drogba (Côte d'Ivoire-Galatasaray), Yaya Toure (Côte d'Ivoire-Manchester City), John Obi Mikel (Nigeria-Chelsea), Victor Moses (Nigeria-Liverpool), Kwadwo Asamoah (Ghana-Juventus), Mubarak Wakaso (Ghana-

Ruben Kazan), Jonathan Pitoipa (Burkina Faso-Rennes). Un seul joueur arabe, l'Egyptien Mohamed Aboutrika a remporté le Lion d'Or du meilleur footballeur africain. Le capitaine de la sélection du Cameroun Samuel Eto'o, qui n'est nommé pour l'édition 2013, a été sacré à trois reprises en 2004, 2009 et 2010, tout comme l'Ivoirien Didier Drogba dont l'édition 2012.

APS

SC BASTIA

Ryad Boudebouz dans l'équipe type de la 14^e journée

Le milieu international algérien du SC Bastia, Ryad Boudebouz, buteur contre son ancienne équipe le FC Sochaux (1-1), samedi soir, figure dans l'équipe type de la 14^e journée du championnat de France de Ligue 1 de football. Le milieu offensif de l'équipe corse a obtenu à cette occasion la seconde meilleure note (7), attribuée par le bi-hebdomadaire *Francefootball*.

Boudebouz a inscrit son deuxième but sous les couleurs de Bastia et le troisième depuis le début de la saison. Il avait réussi sa première réalisation de la saison sous les couleurs du FC Sochaux. Le joueur algérien avait rejoint le club corse en septembre dernier en provenance du FC Sochaux pour un contrat de trois ans. Boudebouz qui figurait dans la liste élargie

des 36 joueurs retenus pour le match retour face au Burkina Faso (1-0), disputé mardi dernier à Blida, en barrage qualificatif au Mondial 2014, avait été écarté de la liste des 23. Le natif de Colmar n'a plus joué avec l'équipe nationale depuis la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 en Afrique du Sud. Il avait été sanctionné pour "motifs disciplinaires".

APS

FÉDÉRATIONS SPORTIVES
SPÉCIALISÉES

Les présidents saluent la nouvelle législation sur le sport

Les présidents des fédérations sportives ont salué les nouveaux textes de loi régissant les associations, clubs et fédérations sportives, lors d'une réunion avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, tenue lundi à Alger. Cette rencontre a porté sur l'examen des 76 textes d'application inhérents aux institutions sportives. La nouvelle loi réaffirme l'autonomie des fédérations dans la gestion de leurs affaires internes, tout en respectant la souveraineté du bureau fédéral et l'assemblée générale dans la prise de décisions en conformité avec les lois régissant les fédérations internationales. Le président de la Fédération algérienne de boxe, Nabil Saâdi, a déclaré, à l'APS, que "le point positif de cette rencontre est la confirmation, par M. Tahmi, de l'autonomie des fédérations dans la gestion de leurs affaires internes, tout en soulignant que la prise des décisions revient à qui de droit". De son côté, le président de la Fédération algérienne de judo, Messaoud Mati, a assuré que la nouvelle législation "va apporter un plus au sport algérien", ajoutant qu'"il sera discuté dans un cadre global avec les acteurs du mouvement sportif". Pour sa part, le président de la Fédération algérienne de sport pour tous, El Hadi Moussab, a estimé que "cette réunion offre l'opportunité d'aborder la formation des animateurs sportifs par spécialité afin d'inciter davantage les gens à pratiquer le sport". M. Moussab a également évoqué l'importance du mouvement sportif de proximité et la sensibilisation de la population à la pratique sportive.

CYCLISME- TOUR
INTERNATIONAL DE SHARJAH

Youcef Reguigui vainqueur

Le cycliste algérien Youcef Reguigui a remporté lundi la 4^e et dernière étape du Tour international de Sharjah (Emirats arabes unis), courue en boucle dans la ville de Sharjah. Youcef Reguigui, sociétaire de l'équipe sud-africaine MTN Qhubeca, a parcouru la distance en 3 h 11 mn 24 s, devant le cycliste émirati Hassan El Marwi (à 8 secondes) et l'Ouzbek Ruslan Federov (à 31 secondes). Au classement général individuel, le Néo-zélandais Roman Van Uden a pris le maillot jaune en 10 h 46 mn 04 s devant l'Algérien Youcef Reguigui (+52 secondes) et l'Emirati Hassan El Marwi (+1'00). L'Algérie a participé à ce tour avec une sélection composée de six cyclistes : Abdelbasset Hannachi, Betira Mouadh, Fayçal Hamza, Youcef Reguigui, Abdallah Benyoucef et Abdelmalek Madani. Inscrit pour la première fois au calendrier de l'Asia-Tour, le tour de Sharjah comporte quatre étapes.

APS



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
 • D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
 • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Pilote et met en œuvre la politique commerciale

• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services

• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires

• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences

• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...

• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées

• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client

• Elabore les stratégies de ventes offensives

• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes

• Met en place un réseau de distribution

• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution

• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire

• Développe et suit les grands comptes

• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques

• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs

• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants

• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures

• Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs

• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

• Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste

• 10 ans d'expérience

• Sens de communication

• Capacité de négociation et de persuasion

• Force de persuasion

• Rigueur, adaptabilité et mobilité

• Compétences managériales

• Sens de l'analyse

• Raisonnement inductif et déductif

• Doté d'esprit positif et créatif

• Focalisé sur les résultats

• grande résistance à la pression

• Capacité de détecter et de gérer les problèmes

• Maîtrise du français et de l'outil informatique

• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

• Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas

• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs

• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.

• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports

• Etablissement des documents liés au mode de transport

• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise

• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement

• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi

• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité

• Tenue à jour des documents de gestion logistique

• Gérer les réclamations clients.

Profil :

• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.

• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

• Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.

• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE

• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société

• Montage et mise en forme du processus HSE

• Management et Pilotage du Processus de HSE.

• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.

• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord

• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.

• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle

• Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

• Expérience minimale 02 ans

• Expérience sur un poste similaire souhaitée

• Dynamique

• disponible

Lieu de travail :

Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:

• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;

• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.

• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.

• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.

• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.

• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.

• Supervise et contrôle la gestion des agences.

• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.

• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.

• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum

• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail

• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives

• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire

• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus

• Maîtrise parfaite de l'outil informatique

• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles

• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public

• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

Alger

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

Veillé

La famille Hadj Arab ont la douleur de faire part de la perte cruelle de leurs père et grand père la veillé se fera au domicile mortuaire situé à Mohamed Aouameur Bologhine.

الأستاذة بوشريط فاطمة الزهراء،
47 شارع خليفة بوخالفة سيدي
أحمد الجزائر

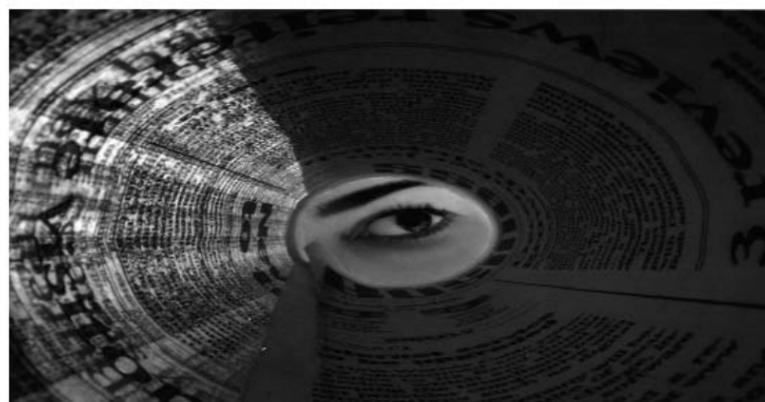
نقل ملكية قاعدة تجارية
3244/ بموجب عقد استلم يوم :
2013/11/17، تم نقل ملكية

قاعدة تجارية / المتجر معد لبيع
المواد الغذائية والخضر و الفواكه
والعطرية والأدوات المنزلية كائن

بنهج نودو رقم 6، الجزائر، المستثمر
مع جميع عناصره المادية والمعنوية و
المقوم بـ : 500.000 دج لفائدة

ورثة المرحوم : أحمد محمد.

MIDI
Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Fougasse aux olives



Ingrédients

500 g de farine
30 cl de liquide moitié eau et moitié lait
2 c. à soupe d'huile d'olive
1 c. à café de sucre
20 g de levure de boulanger
10 g de sel

Garniture

100 g d'olives vertes ou noires
2 c. à soupe d'huile d'olive
1 c. à soupe d'herbes de Provence

Préparation

Dans un récipient, verser dans l'ordre l'eau et le lait, l'huile d'olive, le sel, la farine, le sucre et la levure émiettée. Bien pétrir la pâte. Laisser reposer durant 1h dans un récipient huilé et recouvert d'un torchon ; la pâte doit doubler de volume.

Couper les olives en rondelles. Rabaisser la pâte et incorporer les olives et les herbes de Provence. Sur un plan de travail légèrement fariné, l'étaler en ovale et l'inciser en épi. Déposer la fougasse sur la plaque de cuisson graissée. Laisser reposer 15 min recouverte d'un torchon. Préchauffer le four à 250°C. Badigeonner d'huile d'olive et faire cuire la fougasse aux olives à 250 °C durant 10 min puis à 200°C durant 20 min.

Gâteau simple au chocolat



Ingrédients

150 g de beurre mou
150 g de sucre
4 œufs
50 g de farine
2 pincées de sel
200 g de chocolat à 70% de cacao, fondu
Facultatif : amandes effilées ou dés de zeste d'orange confite

Préparation

Mélanger le beurre mou, le sucre et une pincée de sel. Ajouter le chocolat fondu tout en mélangeant, puis les jaunes un par un, puis la farine. Incorporer en trois fois, les blancs battus en neige ferme avec une pincée sel. Ajouter les amandes ou l'orange confite. Verser la pâte dans un grand moule et faire cuire pendant 30 min, à 150° C : le dessus du gâteau doit craqueler, mais l'intérieur doit rester fondant. Démouler lorsque le gâteau est tiède.

SOINS CAPILLAIRES

Remédier au problème des cheveux cassants

Si vos cheveux sont cassants, c'est parce que quelque chose ne va pas ! Voici quelques petits conseils pour réparer les dégâts et bien en prendre soin.

Pourquoi les cheveux deviennent-ils cassants ?

Il y a deux grandes causes de fragilité des cheveux. La première est que les cheveux ont été abîmés à cause d'un traitement d'une grande violence. Cela peut arriver avec un défrisage, mais aussi une permanente, voire même une couleur si les cheveux sont fragiles à la base. Dans ce cas, les cheveux cassent spontanément. Plus souvent, les cheveux cassants sont fragilisés : ils tiennent relativement bien, mais ont tendance à casser si vous les manipulez ne serait-ce qu'un peu brutalement... Dans ces cas, c'est souvent un léger manque de vitamines que l'on peut pointer du doigt.

Ce qu'il faut éviter

Si vos cheveux sont cassants, la première priorité est d'éviter les cassures, sans quoi vous vous retrouverez avec une quantité toujours grandissante de cheveux de longueur inégale, et un résultat assez inesthétique. Evitez, donc, toutes les coiffures sophistiquées qui demandent de tordre les cheveux à plusieurs reprises, d'attacher une mèche à d'autres cheveux (ils pourraient céder sous le poids), etc. Même les nattes et queues de cheval sont déconseillées, surtout si vous avez l'habitude de les maintenir très serrées. Pour être élégante, misez plutôt sur une bonne coupe ! Elle aura en plus l'avantage de diminuer la longueur sur laquelle les cheveux pourront casser. Evitez



aussi, autant que possible, l'utilisation du sèche-cheveux qui est très agressif pour les cheveux. Si vous ne pouvez pas vous en passer, posez avant le séchage un sérum ou autre produit protecteur.

Ce qu'il faut faire

Sur le plus long terme, vous pouvez faire quelque chose "à la racine" contre les cheveux cassants. Les compléments alimen-

taires pour la santé des cheveux peuvent être très efficaces si votre problème est causé par une carence en vitamines ou minéraux. Evitez les shampooings trop fréquents, mais quand vous en faites un, usez généreusement des masques protecteurs, nourrissants et réparateurs. Avec cela, les cheveux qui repoussent ne seront normalement plus cassants.

CONSEILS PRATIQUES

Entretenir un chapeau

Le chapeau est un accessoire très tendance, qu'il soit en velours, en paille, en feutre... il y en a pour tous les styles ! Seulement voilà, ils sont très difficiles à entretenir... Voici quelques astuces qui marchent !

De manière générale

Les chapeaux se nettoient à l'aide d'une brosse à habit, en adoptant le sens contraire des aiguilles d'une montre. Pour les ranger, placez-les toujours à l'envers afin de ne pas les déformer.

Pour les transporter dans une valise, installez-les au préalable dans un sac poubelle gonflé.



Les chapeaux en feutre...

Bourrez-les de papier pour qu'ils ne se déforment pas. Placez-les au-dessus des vapeurs d'une bouilloire et bros-

sez très fort dans le sens du poil.

...de paille...

Il faut les nettoyer avec un linge imprégné d'eau et de savon avant de les rincer et de les laisser sécher. Ne les rangez

pas dans un lieu chauffé, sous peine de dessécher ses fibres. Humidifiez votre chapeau avant de le ranger pour l'hiver.

...en velours

Nettoyez-les à l'aide d'un chiffon imprégné de benzine et d'eau ammoniacale. Rincez en frottant avec un linge humide et séchez en frottant avec un linge propre et sec. Une fois brossé, le chapeau sera comme neuf.

A retenir

Attention, il ne faut jamais laisser sécher un chapeau mouillé près d'une source de chaleur, sous peine de le rétrécir. Il faut plutôt le sécher à température ambiante.

Astuces

Soulager un bouton de fièvre



Dès premiers picotements, appliquez un glaçon sur

la lèvre. Pensez à vous relaxer si cela est possible, le temps de laisser fondre le glaçon. Vous pouvez aussi frotter le bouton avec de l'ail.

Atténuer la transpiration



Il faut avoir, bien entendu, de l'hygiène. Mettez des vêtements en matières naturelles. Passez régulièrement

du talc sous les aisselles et, au besoin, absorber la transpiration avec une lingette.

Soulager des maux de tête avec du vinaigre



Restez allongé en évitant la lumière. Posez une compresse avec un peu de vinaigre

ou de rondelles de citrons, serrée avec une serviette autour de la tête. Renouvelez l'opération toutes les 15 minutes.

Utiliser des plantes pour drainer le foie



Lorsque le foie a besoin d'être drainé, on peut utiliser certaines plantes. Buvez une

décoction de tilleul. Prenez également l'habitude de cuisiner aussi avec du thym.

Hausse record du niveau de la mer en 2013

Cette semaine, l'Onu a indiqué que bien que l'année 2013 n'ait pas été la plus chaude, elle a été marquée par des phénomènes extrêmes. Par ailleurs, le niveau de la mer a atteint une hauteur record en mars dernier.

Dans le cadre de la 19^e conférence de l'Onu sur le climat ouverte lundi à Varsovie, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a rendu son rapport provisoire concernant l'année bientôt écoulée (en attendant les résultats définitifs de mars 2014). Il y est indiqué que l'année 2013 se classe actuellement au 7^{ème} rang des années les plus chaudes (à égalité avec 2003) depuis le début des relevés modernes, en 1850.

En 2013, plusieurs régions du globe ont connu des températures supérieures à la moyenne. C'est notamment le cas de l'Australie, de l'Amérique du Nord, du nord-est de l'Amérique du Sud, de l'Afrique du Nord et d'une partie de l'Eurasie. C'est plus particulièrement les mois de janvier et février qui ont été plus chauds que les deux années précédentes (même si cela ne s'est pas ressenti en France métropolitaine), rapporte l'AFP. Outre les températures plus élevées, cette année 2013 a également été marquée par une hausse du niveau de la mer. "Le niveau moyen de la mer a atteint un nouveau record en mars 2013", indique le rapport de l'OMM. Ainsi, "le niveau des mers s'est élevé à un rythme moyen de 3,2 millimètres par an [...] proche du rythme d'environ 3 mm/an observé pendant la décennie 2001-2010 et

correspond au double de celui enregistré au XX^e siècle, qui est de 1,6 mm/an", précise-t-il. Une tendance qui ne va pas s'inverser au cours des prochaines années.

Une hausse favorisant les phénomènes extrêmes

Selon le secrétaire général de l'OMM, Michel Jarraud, cité par l'AFP, "le niveau de la mer va continuer de s'élever en raison de la fonte des calottes glaciaires et des glaciers. Plus de 90% de la chaleur supplémentaire issue des gaz à effet de serre [qui atteignent eux aussi des concentrations records] est absorbée par les océans, qui vont continuer de se réchauffer et de se dilater pendant des centaines d'années". Une prévision qui n'annonce rien de bon, selon le secrétaire.

D'ailleurs, l'année 2013 a été marquée par plusieurs phénomènes météorologiques extrêmes. "Si l'on ne peut pas attribuer directement les cyclones tropicaux au changement climatique, [en revanche] l'élévation du niveau de la mer rend déjà les populations côtières plus vulnérables aux ondes de tempête, ce qui a eu des conséquences tragiques dans le cas des Philippines" avec le typhon Haiyan, souligne-t-il. En effet, dans cet archipel, l'océan s'est élevé au rythme moyen de 12 mm par an (4 fois plus que la moyenne). C'est ce qui explique en partie la gravité des dommages causés par le cyclone, précise l'expert. De plus, l'affaissement des terres, dû à l'exploitation humaine des nappes phréatiques dans la région, a aussi amplifié l'impact de la catastrophe.

La banquise gagne du terrain!

La seule faible satisfaction à avoir est celle concernant une extension de la couverture



de glace, qui a occupé une plus grande superficie dans l'Arctique. Cela s'explique par le fait que, de juin à août 2013, une pression atmosphérique inférieure à la moyenne a dominé sur une grande partie de l'océan Arctique, ce qui a fait en sorte de limiter le transport de chaleur provenant du sud et accru la nébulosité. Résultats : des températures plus faibles que l'année dernière.

Toutefois, même si la banquise arctique a légèrement récupéré après la fonte record de 2012, son étendue reste actuellement une des plus faibles jamais observées et sa

vitesse de fonte continue de s'accélérer, notent les spécialistes. A l'autre pôle, et pour la deuxième année consécutive, l'étendue de la banquise antarctique a atteint un nouveau maximum avec 19,47 millions de kilomètres carrés.

C'est environ 30.000 kilomètres carrés de plus que précédemment (2,6% de plus que la moyenne calculée pour la période 1981-2010). Ce phénomène serait dû soit à la modification de la circulation atmosphérique observée ces 30 dernières années, soit à l'altération de la circulation océanique, si l'on en croit les spécialistes.

Les manchots apparus bien plus tard qu'on ne le pensait

Selon une équipe de chercheurs australiens, les manchots ont fait leur apparition au Miocène, il y a 20,4 millions d'années. Ces nouvelles estimations font remonter l'origine de ces animaux à beaucoup moins loin qu'on ne le pensait. Et si les manchots n'étaient pas aussi vieux qu'on ne le pensait ? Plusieurs études avaient déterminé que l'ancêtre commun le plus récent des différentes espèces de manchots remontait à entre 41 et 51 millions d'années. Toutefois, d'autres scientifiques le situaient à 16 millions d'années seulement, les fossiles retrouvés les plus anciens datant de 10 millions d'années tout au plus. Pour tirer cela au clair, l'équipe de Sankar Subramanian de l'université australienne de Griffith, s'est une nouvelle penchée sur l'histoire de ces

oiseaux qu'on peut observer dans l'hémisphère sud, de l'Antarctique aux Iles Galapagos. Elle a ainsi réalisé une analyse génétique d'échantillons sanguins provenant de 11 espèces de manchots sur les 18 existantes. La liste comprenait notamment le manchot empereur, le manchot d'Adélie, le manchot de Shlegel, le manchot à œil jaune et le manchot du Cap. Ceci leur a permis de remonter l'histoire des manchots et identifier le moment où les différentes espèces ont divergé. Les résultats publiés dans la revue *Biology Letters* de la Royal Society britannique semblent ainsi confirmer une origine plus récente. Ils "suggèrent une origine Miocène [soit il y a 20,4 millions d'années] des manchots actuels, ce qui est cohérent avec de précédentes études paléon-

tologiques et morphologiques", indique le docteur Sankar Subramanian, biologiste de l'évolution.

Une évolution liée au climat ?

D'après eux, la plus grande diversification, qui a donné naissance aux lignées que nous connaissons aujourd'hui, s'est produite entre 11 et 16 millions d'années. Une période à laquelle les températures ont chuté dans l'Antarctique. "De façon intéressante, il y a environ 12 millions d'années, l'Antarctique a connu un déclin net des températures qui a provoqué l'apparition d'une couverture de glace permanente sur le continent", expliquent les chercheurs. Ces conclusions suggèrent qu'il pourrait y avoir un lien entre le changement de climat et l'évolution des manchots. "En

biologie de l'évolution, il existe de nombreux exemples où un changement drastique de climat a provoqué une explosion d'apparition de plusieurs espèces sur un court laps de temps", a commenté le docteur Subramanian cité par *ABC Science*. Désormais, ce dernier entend poursuivre les recherches en comparant les différentes espèces pour mieux comprendre leur évolution. "Si vous partez du principe que l'ancêtre commun a vécu en Antarctique, il aurait eu des caractéristiques pour résister aux environnements rudes et froids. Aujourd'hui, il y a des espèces vivant aux Galapagos. Leur physiologie, morphologie et leur génome doivent donc avoir subi des changements significatifs pour s'adapter à des climats aussi différents", a conclu le chercheur.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

POUPÉE BOUT'CHOU

Inventeur : Xavier Roberts **Date :** 1976 **Lieu :** États-Unis

La poupée Bout' Chou a fait fureur dans les années 80. Cette fabuleuse histoire a commencé en 1976 alors que Xavier Roberts, un étudiant de Cleveland, commence à fabriquer des poupées de chiffon. C'est en 1982 qu'il change le nom de sa poupée *Little people* pour *Poupée Bout'chou*. Pour savoir si c'est une vraie poupée Bout'Chou, regardez si elle a la signature du créateur Xavier Robert.



DUPLICITY



20h45



Claire Stenwick, officier de la CIA, et l'agent des services secrets britanniques, Ray Koval, ont quitté leurs fonctions gouvernementales pour le monde bien plus lucratif des affaires. Claire est une menteuse professionnelle et Ray un as de la manipulation. En 2003 à Dubaï, à l'époque où ils étaient d'honorables fonctionnaires, Claire et Ray firent une première rencontre brève, explosive et totalement inoubliable. Deux ans plus tard, les deux agents se retrouvent à Rome. Au terme d'un week-end idyllique, ils décident qu'ils sont tous deux faits pour exercer leurs talents redoutables dans le privé, et doivent s'entraider.

RAMBO



22h30



Ancien bérét vert médaillé pour ses brillants états de service au Vietnam, John Rambo arrive dans une petite ville de province dans l'espoir d'y retrouver un ancien compagnon d'armes. Il est secoué d'apprendre que son meilleur ami est mort prématurément d'un cancer dû aux effets secondaires des défoliants utilisés durant la guerre... En déambulant dans les rues de la ville, Rambo est pris à partie par la police locale, qui l'arrête pour vagabondage. En déshabillant le détenu, les policiers sont consternés de découvrir un corps couvert de cicatrices, séquelles des tortures subies au Vietnam. A la vue de la lame de rasoir destinée à le raser, Rambo explose de rage.

LA PREMIÈRE ÉTOILE



22h55



Marié, père de trois enfants, Jean-Gabriel est immature et oisif. Il préfère passer sa vie au bar du coin à jouer aux courses plutôt que de chercher un travail. Pour faire plaisir à sa fille, il promet, sur un coup de tête, d'emmener toute la famille au ski. Mais il est fauché. Qui plus est, sa femme menace de le quitter s'il ne tient pas sa parole. Jean-Gabriel devra alors assumer ses responsabilités et faire preuve d'une imagination débordante pour leur offrir des vacances à la montagne.

LA RUPTURE



20h45

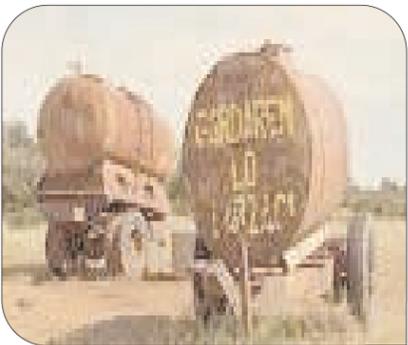


2 avril 1974. À la mort du président de la République, Georges Pompidou, la droite est prise de court. Qui peut lui succéder ? C'est l'heure des grandes manœuvres et des petits calculs, une campagne menée au galop avec ses débats et ses affrontements, ses malentendus et ses ambiguïtés. Le 19 mai, Valéry Giscard d'Estaing est élu. Il le doit notamment au soutien de Jacques Chirac, héritier des gaullistes, mais encore trop jeune pour envisager une candidature. Chirac est nommé Premier ministre. Le nouveau président a 48 ans, le chef du gouvernement à peine 42. Une nouvelle génération est au pouvoir. L'alliance politique entre les deux hommes semble solide. En apparence seulement.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

TOUS AU LARZAC



22h55



Retour sur l'histoire d'une incroyable lutte, celle des paysans du Larzac contre l'État, qui les a unis dans un combat pour sauver leurs terres. Tout commence en 1971, lorsque le gouvernement déclare que le camp militaire du Larzac doit s'étendre. Radicale, la colère se répand comme une traînée de poudre, les paysans se mobilisent et signent un serment : jamais ils ne céderont leurs terres. Dans le face-à-face quotidien avec l'armée et les forces de l'ordre, ils déploieront des trésors d'imagination pour faire entendre leur voix. Et des centaines de comités Larzac verront ainsi le jour... Dix ans de résistance, d'intelligence collective et de solidarité, qui les porteront vers la victoire.

OFF ! SECRETS ET COULISSES
LES COULISSES DE LA JUSTICE

20h45



Au programme, une immersion dans l'exercice du pouvoir de la justice, de la découverte du crime jusqu'au procès, à travers deux reportages inédits sur les secrets des experts de la gendarmerie et du Palais de Justice de Paris. En immersion d'abord avec les «vrais experts» de la Gendarmerie nationale française, qui dévoilent les compétences techniques qu'ils déploient pour traquer le moindre indice, et ainsi apporter leur concours au déroulement d'une enquête. Ensuite, direction le Palais de justice de Paris, le plus grand tribunal d'Europe, où évoluent plus de 4000 magistrats et fonctionnaires et où se déroulent les procès les plus médiatiques de France.

LA FRANCE A UN
INCROYABLE TALENT

20h50



Tous les candidats proposent un numéro inédit, en direct, face aux jurés et au public. Désormais, les votes des téléspectateurs sont ouverts à l'issue de tous les passages et les deux candidats qui ont récolté le plus de voix du public accéderont à la finale. Le jury a aussi son mot à dire : il doit sélectionner deux autres candidats à l'unanimité sur les huit restants, qui eux aussi gagneront leur place en finale. Avec de nouvelles performances, les artistes tentent de se qualifier pour la finale afin de remporter le titre et succéder aux «Die Mobilés», grands gagnants de l'édition 2012.

MENTALIST
UNE PROMESSE

20h50



Le CBI se voit confier l'enquête sur le meurtre d'une femme perpétré par Lorelei Martins. Cette dernière semble vouloir mener des recherches sur les circonstances de l'assassinat de sa sœur. Gale Bertram demande à Lisbon et à son équipe de collaborer dans cette affaire avec le FBI qui poursuit ses recherches sur l'évasion de Lorelei. L'occasion pour Jane et Lisbon d'avoir enfin une franche explication sur le sujet.

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Natasha Poly

naissance de son premier enfant

Natasha Poly a usé de son compte Facebook pour informer qu'elle a finalement accouché. Elle n'a rien révélé sur la date de naissance, sexe ou prénom du bébé.

Hilary Duff

inséparable de son petit Lucas

Hilary Duff passe le plus clair de sa journée auprès de son adorable bout de chou - Lucas - âgé de deux ans et demi.



Jenifer Aniston

rumeurs d'infidélité de son fiancé

Jennifer Aniston a été aperçue seule à Beverly Hills. Malgré des rumeurs d'infidélité de son fiancé la jolie blonde ne se laisse pas abattre...



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h06
Dohr	12h35
Asr	15h14
Maghreb	17h33
Icha	18h59

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 2037 | Mercredi 27 novembre 2013

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

DÉPLACEMENT DES SUPPORTERS ALGÉRIENS AU BRÉSIL "Tout se décidera après le tirage au sort du 6 décembre"

Les modalités du déplacement des supporters algériens au Brésil pour soutenir l'équipe nationale lors de la Coupe du monde 2014 (12 juin-13 juillet) seront arrêtées à l'issue du tirage au sort prévu le 6 décembre prochain à Costa Du Saupe dans l'Etat de Bahia, a affirmé, hier, le directeur de Touring Voyages Algérie (TVA), Tahar Sahri.

"Rien n'a été décidé pour le moment au niveau de TVA à propos du déplacement de nos supporters au Brésil. Les modalités seront fixées à l'issue du tirage au sort du 6 décembre, au cours duquel les villes où jouera l'équipe nationale seront connues. En plus, c'est à partir de l'appel des pouvoirs publics, que nous pourrions agir et avoir une idée claire", a indiqué à l'APS le premier responsable de TVA.

Le TVA avait organisé par le passé plusieurs déplacements des supporters algériens à l'étranger pour soutenir les Verts, dont le dernier était à Ouagadougou, à l'occasion du match Burkina Faso-Algérie (3-2), en match aller des barrages qualificatifs au Mondial 2014, disputé le 12 octobre dernier.

"Le TVA sera encore au rendez-vous, à l'occasion du Mondial au Brésil. Les supporters devront être mis au courant des modalités du voyage à partir du 10 ou du 12 décembre", a-t-il ajouté, précisant que le coût du séjour "sera soutenu par les pouvoirs publics".

S'agissant du prix que doit débours



chaque supporter pour aller au Brésil, Tahar Sahri, n'a rien voulu dévoiler. "Tant que les villes où la sélection algérienne disputera ses matchs ne sont pas encore connues, on en peut pas avancer un quelconque chiffre", a-t-il dit.

"Ce qui a été rapporté dans la presse nationale, à propos du coût du déplacement, est de la pure spéculation. J'ai lu des sommes allant de 100.000 dinars à 500.000 dinars, mais rien n'a été décidé. A titre d'exemple, si l'équipe nationale jouera à Rio de Janeiro, le tarif risque d'être élevé, car cette ville est réputée pour la cherté de la vie", a-t-il conclu.

Lors de la dernière Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud, le TVA avait organisé le déplacement de 2.000 supporters au pays de Nelson Mandela.

RAPPORT DU GROUPE ANTI-CORRUPTION DU CONSEIL DE L'EUROPE La France épinglée

Le Groupe anti-corruption du Conseil de l'Europe a demandé "instamment" à la France de prendre des mesures pour lutter contre la corruption et garantir la "transparence" du financement politique.

Dans un rapport publié mardi, le Groupe d'Etats contre la corruption du Conseil de l'Europe (Greco), siégeant à Strasbourg, a indiqué que "la France n'a mis en œuvre ou traité de façon satisfaisante que trois des dix-sept recommandations faites depuis 2009".

S'agissant de incriminations, le Greco regrette l'absence de "toute avancée significative" et "la non concrétisation" des mesures annoncées en avril 2011, notamment l'amélioration du dispositif pénal anti-corruption, dans l'Hexagone.

S'agissant de la transparence du financement des partis politiques, le Groupe estime "qu'aucun progrès décisif n'a été constaté, ni en ce qui concerne des mesures aussi essentielles que la publication des noms des grands donateurs aux partis et candidats, ni pour le renforcement du contrôle par la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques".

A la lumière de ces conclusions, il a demandé à la France de rendre compte des progrès accomplis dans un rapport qui sera discuté lors de la prochaine réunion du Greco, du 2 au 6 décembre prochain. La France a été, ces dernières années, en proie à des scandales de financement de sa vie politique, notamment lors des campagnes électorales.

En juillet dernier, le Conseil constitutionnel français avait invalidé les comptes de campagne de Nicolas Sarkozy pour l'élection présidentielle de 2012, une décision qui a plongé son parti, l'UMP, dans une crise financière aiguë.

Avant cela, la Commission française des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP) avait invalidé en décembre les comptes de campagne de l'ancien président pour l'élection présidentielle de 2012, estimant qu'il a dépassé le plafond autorisé de plus de 300.000 euros. Elle jugeait alors que les dépenses liées à certains déplacements présidentiels devaient être imputées au candidat.

MONNAIE EUROPEENNE

Entrée en circulation d'un nouveau billet de 10 euros en 2014

Un nouveau billet de 10 euros, représentant le visage en hologramme de la princesse mythologique grecque Europe, entrera en circulation dans la zone euro après l'été 2014, a annoncé, hier, la Banque centrale européenne (BCE).

"La date précise de mise en circulation sera annoncée au moment de la présentation du billet le 13 janvier 2014", précise la BCE.

Cette coupure sera la deuxième de la nouvelle série de billets baptisée "Europe", après le billet de 5 euros introduit au printemps.

Des mesures de sécurité supplémentaires ont été ajoutées sur ces nouveaux billets

pour rendre leur contrefaçon plus difficile : un hologramme portrait de la princesse Europe, perceptible en inclinant le billet, un filigrane portrait, visible par transparence, et un chiffre en couleur, avec effet lumineux et changement de teinte.

Progressivement, doivent suivre des nouvelles versions des autres coupures, de 20, 50, 100, 200 et 500 euros. Leurs dates de lancement n'ont pas encore été déterminées.

Contrairement aux billets dont l'émission relève de la compétence de la BCE, les pièces en euros, qui continuent d'être émises par les autorités nationales, ne sont pas modifiées.

CONTREBANDE À TAMANRASSET

63 tonnes de farine saisies

Près de 63 tonnes (62,95) de farine destinées à la contrebande ont été saisies dernièrement par les services de la Gendarmerie nationale au sud de Tamanrasset, a indiqué, hier, le groupement territorial de ce corps constitué. Les gendarmes ont intercepté deux camions chargés de 1.259 sacs de 50 kg chacun de ce produit alimentaire de base, se dirigeant vers la région frontalière de In-Guezam (extrême sud de la wilaya),

pour ensuite les exporter frauduleusement vers le Niger, a-t-on précisé de même source.

L'opération a été menée lors d'un contrôle routier de routine à l'intersection d'Amsel, à 30 kilomètres au sud de la ville de Tamanrasset.

Les chauffeurs des deux camions ont été arrêtés et présentés devant le procureur de la République qui a ordonné leur placement en détention préventive.



DERNIÈRE CHANCE DE...
ROULER EN ALTO K10 AU PRIX DE : ~~845.000 DA~~

POUR TOUTE LIVRAISON EN 2013 :
699.000 DA
SOIT UNE REMISE DE
73.000 DA X 2

POUR TOUTE LIVRAISON EN 2014 :
772.000 DA
SOIT UNE REMISE DE
73.000 DA X 1

Prix remisés en TTC. Offre valable jusqu'au 21 Décembre 2013 dans la limite du stock disponible.

www.elsecom-auto.com
 www.facebook.com/Suzuki.algerie

Elsecom Automobiles - Distributeur Officiel Suzuki

Bab Ezzouar - Alger (Siège & Showroom) : 021 51 01 50 - 0770 81 03 40 - 0770 81 03 69 - 0770 81 00 95 - 0770 81 01 26 - Fax : 021 51 09 44

Succursale Birtouta : 0770 53 34 71 - Succursale Oran : 040 23 41 52 / 53 - Succursale Ouargla : 029 71 32 74 - 0770 99 79 67

www.elsecom-auto.com

